

Le Plan marche et vélo d' Aubagne

DOSSIER FEDER

Itinéraire aménagement cyclable Espace des Libertés / Pôle Alpha

PRO V1 - 13/05/2025

Sommaire

- ▶ Le contexte du Plan marche et vélo d'Aubagne
- ▶ L'enquête marche et vélo
- ▶ Le plan d'actions et ses quick-win
- ▶ Le budget du plan marche et vélo
- ▶ Focus : les aménagements du Plan marche et vélo
- ▶ L'itinéraire choisi pour le FEDER

Le contexte du Plan marche et vélo d'Aubagne

La Ville d'Aubagne se dote d'un plan Vélo et Marche

Adopté en Conseil Municipal

- ▶ Un plan en cohérence avec les orientations de la Métropole, du Département et de la Région
- ▶ Un plan élaboré en concertation avec les acteurs du vélo : associations, magasins, tourisme etc.
- ▶ Un plan qui décline 3 axes :
 - **Faire d'Aubagne une destination Vélo:** cette année encore, Aubagne a accueilli Cycling Event
 - **Faire de la culture vélo une réalité:** lancement du « Savoir à rouler à vélo » pour les élèves de CM2 en juin !
 - **Faire du vélo le mode de déplacement préféré des Aubagnais:** avec la création d'un schéma des itinéraires cyclables

La création d'un schéma des itinéraires cyclables

► Objectifs :

- Garantir la continuité des aménagements cyclables
- **Relier le centre-ville aux zones d'activité, aux principaux lieux d'éducation et d'enseignement et aux établissements sportifs et culturels**
- Démultiplier les aménagements cyclables pour rendre le vélo accessible à tous, dans la sécurité et la cohabitation des différents modes de déplacement

→ Définition de 6 itinéraires cyclables soumis à la concertation des Aubagnais

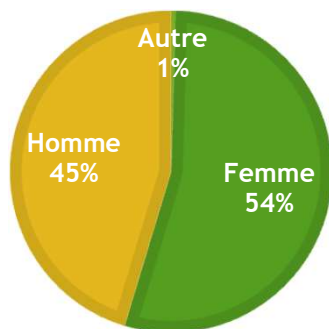
L'enquête marche et vélo

L'enquête

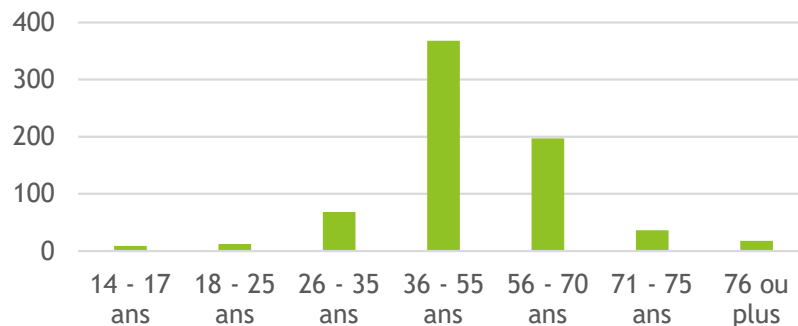
- ▶ Lancement le 12/01/2025
- ▶ Vecteurs de diffusion :
 - ❑ Commerçants, Conseils de quartier, associations de jeunes et plus âgés
- ▶ Cible : les résidents et visiteurs, et en particulier
 - ❑ les jeunes de 15-25 ans
 - ❑ les personnes âgées >70 ans
 - ❑ les actifs notamment des ZA/ZI et du centre-ville, et les demandeurs d'emploi.
- ▶ Echantillon au 01/04/2025 : 1066 questionnaires dont 708 questionnaires valides (RGPD *oui*, réponses avec du contenu, au-delà de la simple identification)

Qui sont les 708 répondants ?

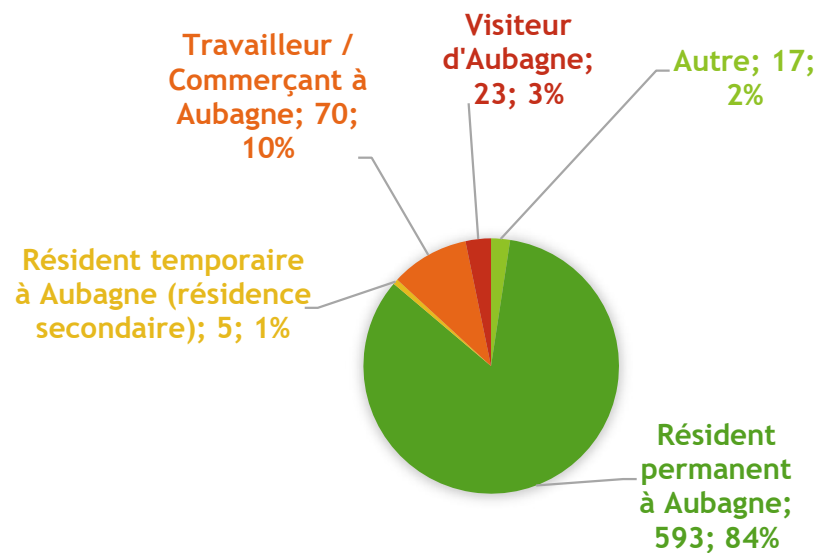
LE GENRE DES 708 RÉPONDANTS



L'AGE DES REpondANTS

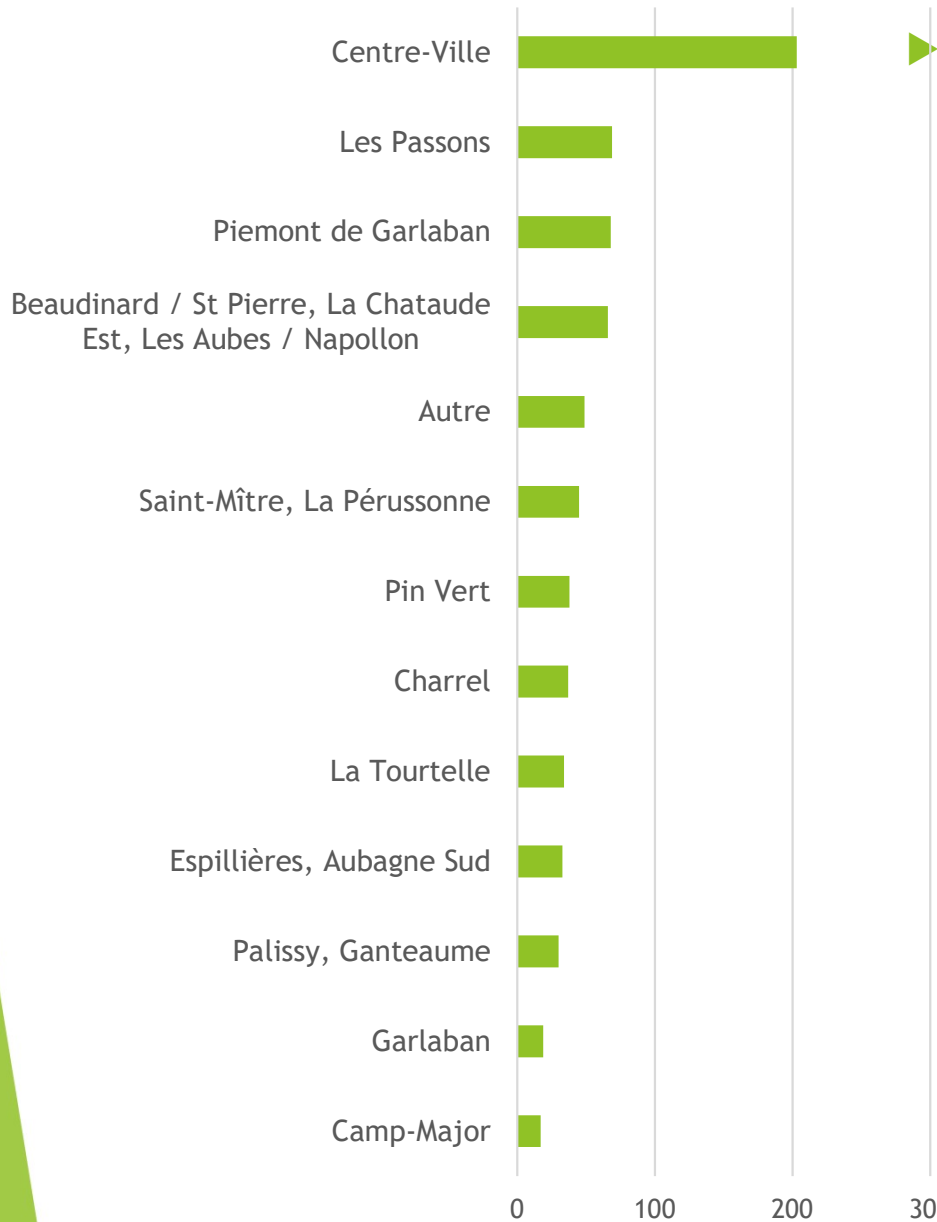


LES STATUTS DES RÉPONDANTS



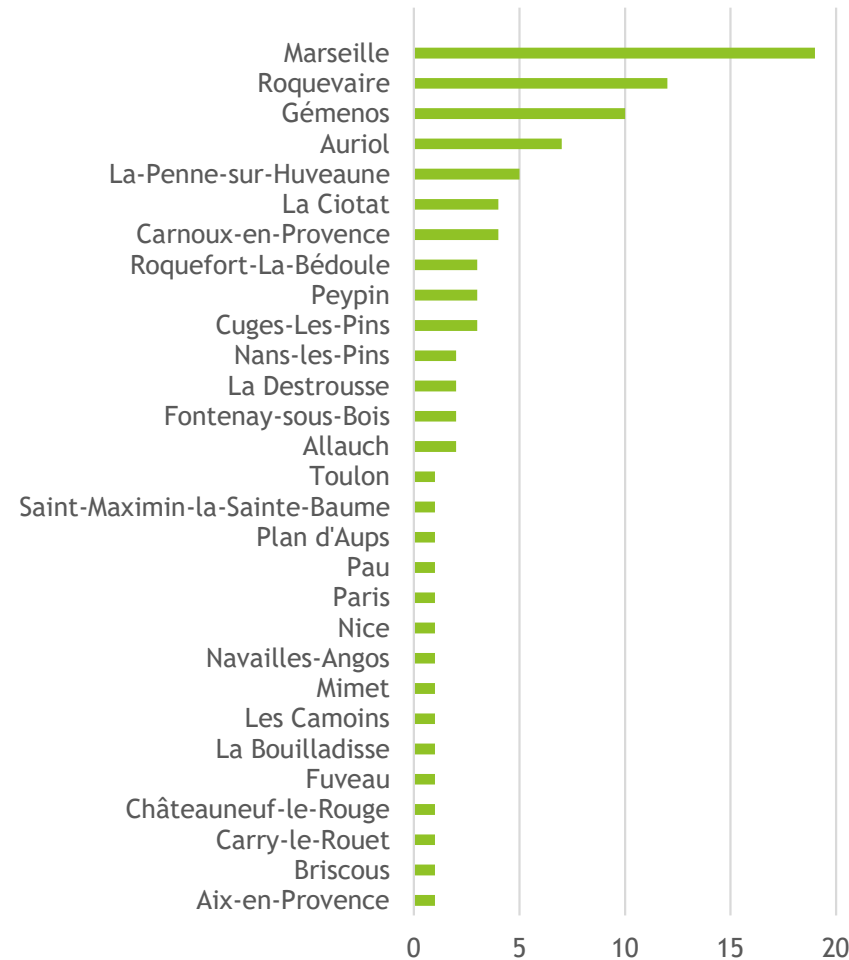
D'où viennent les 708 répondants ?

Où sont-ils A AUBAGNE ? (708Q)



- ▶ 612 résident à Aubagne
- ▶ 93 résident hors Aubagne : Marseille, Roquevaire et Gémenos

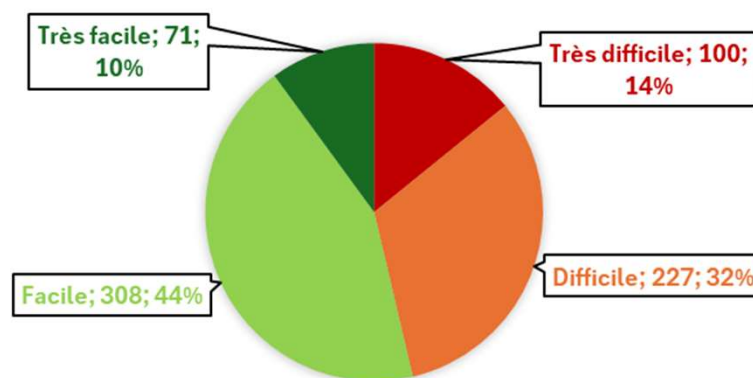
Où résident les visiteurs répondants ?



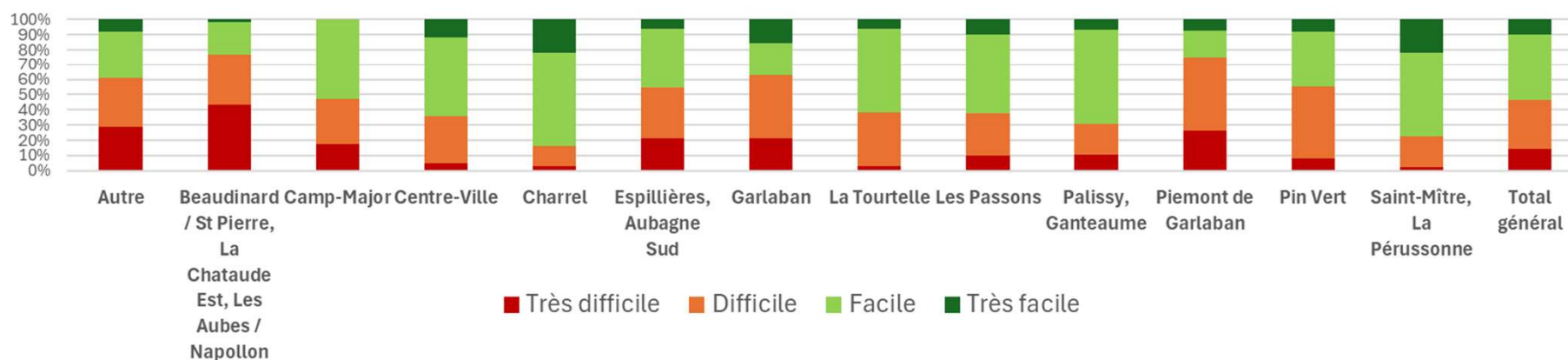
Marcher à Aubagne : difficultés / agréments ?

- ▶ Plus des 2/3 marchent quotidiennement ou 1 à 2 fois par semaine dans Aubagne
- ▶ 54% trouvent la marche facile à Aubagne (64% au centre-ville) et 52% la trouve désagréable
- ▶ Plus de facilité pour les résidents du Charrel et de Saint-Mitre, Palissy
- ▶ Le désagrément augmente avec l'âge (PMR)
- ▶ Les femmes trouvent un peu moins agréable de marcher à Aubagne que les hommes (7% d'écart : poussettes, courses, talons...?)

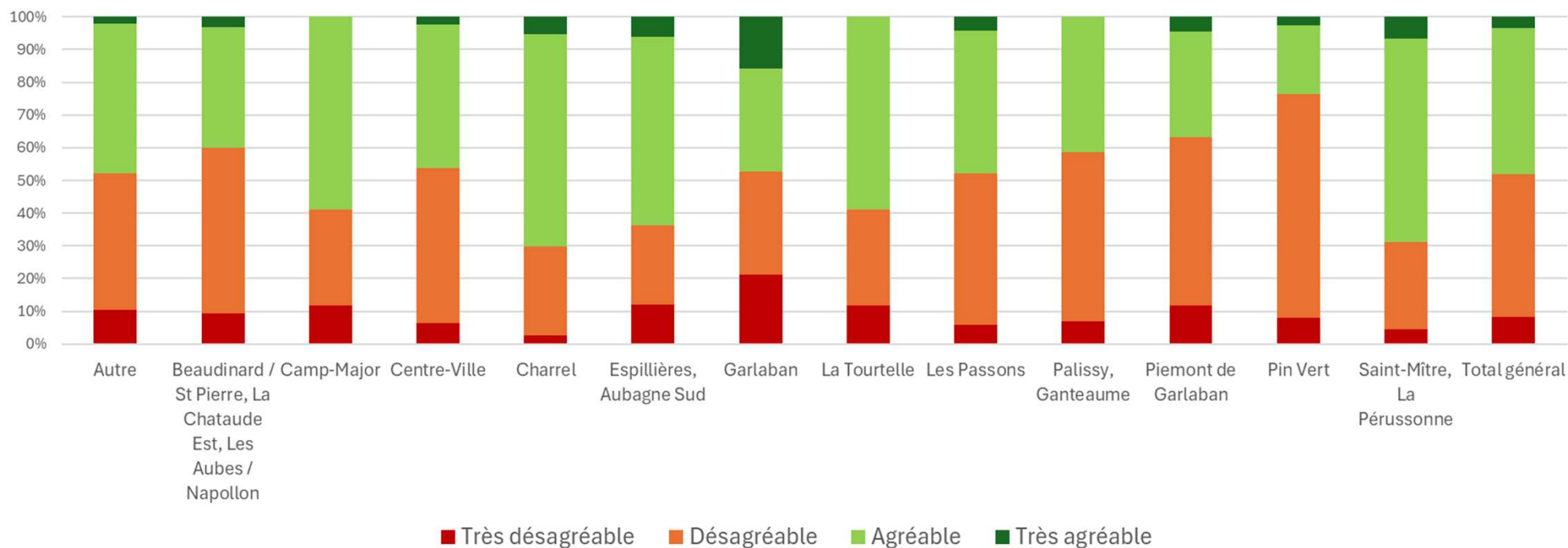
RESSENTI DU NIVEAU DE DIFFICULTE DE LA MARCHÉ A AUBAGNE



Les ressentis des DIFFICULTES de la marche selon le lieu de résidence



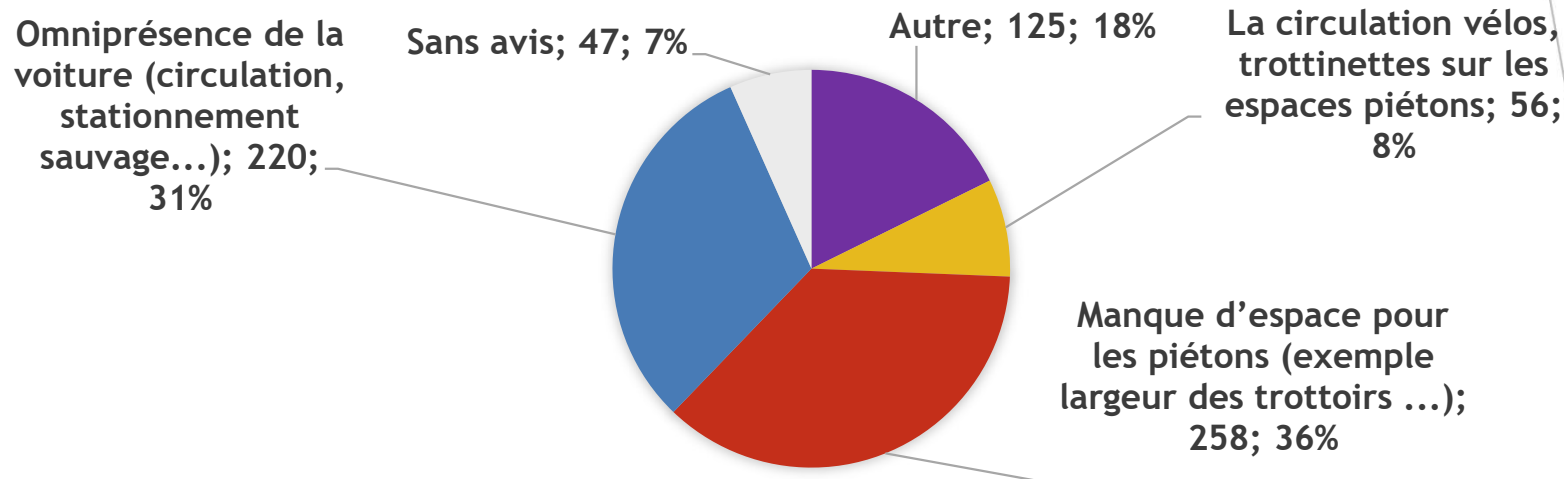
Niveau d'AGREMENT par quartier de résidence



- ▶ Le **centre-ville** : un peu moins agréable que la moyenne
- ▶ Les **plus agréables** pour la marche : Charrel, Saint-Mître / La Pérussonne, Camp Major, La Tourtelle
- ▶ Les **moins agréables** : Pin Vert, Piémont Garlaban, Beaudinard / St-Pierre / La Chataude Est / Les Aubes / Napollon

Les difficultés de la marche

LES DIFFICULTES DE LA MARCHÉ



► 2 grands items :

- ❑ Manque d'espace pour les piétons (exemple largeur des trottoirs ...); 258; 36%
- ❑ Omniprésence de la voiture (circulation, stationnement sauvage...); 220; 31%

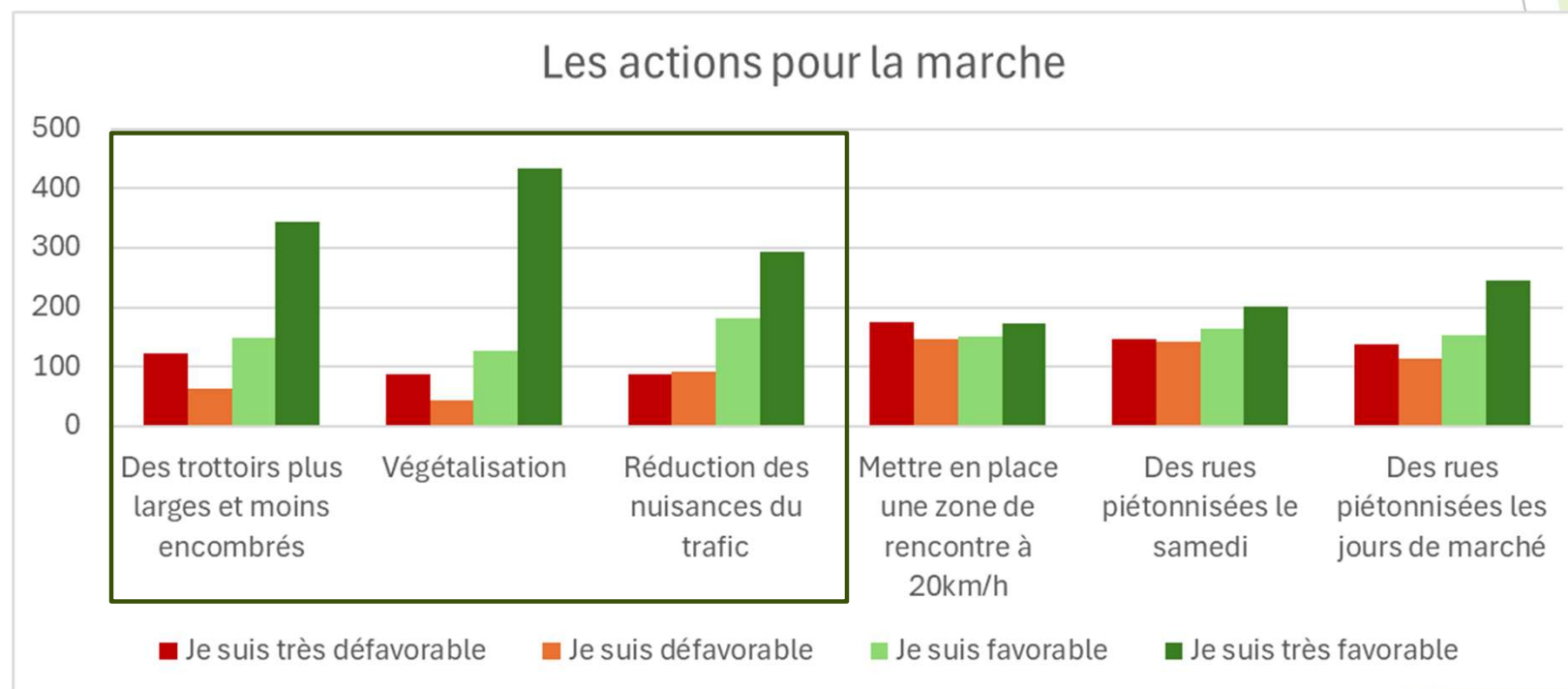
► Les autres problèmes principaux (122 réponses) :

- ❑ Saleté : 48, surtout déjections de chien
- ❑ Absence de trottoir ou trottoir en très mauvais état, trous, bosses : 27
- ❑ Travaux : 32

Les actions attendues en faveur de la marche

► 3 mesures font consensus :

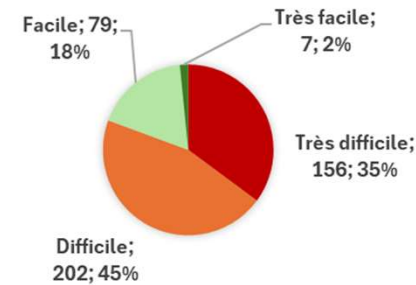
- ❑ La végétalisation
- ❑ L'espace piéton sécurisé et confortable (trottoirs plus larges et moins encombrés)
- ❑ La réduction des nuisances liées au trafic (diminution de la pollution, du bruit, du sentiment d'insécurité...)



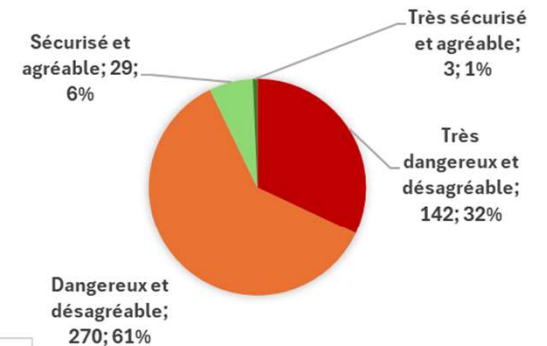
Le vélo

- ▶ La pratique :
 - 56% des 708 répondants pratiquent le vélo (dont 29% au moins une fois par semaine)
 - Ceux qui marchent le plus sont aussi ceux qui font le plus de vélo (et inversement : 12% ne font jamais de vélo ou de marche, ou très rarement)
- ▶ Globalement, *c'est difficile, désagréable, et dangereux de faire du vélo à Aubagne* (tous quartiers, y compris dans le centre-ville)

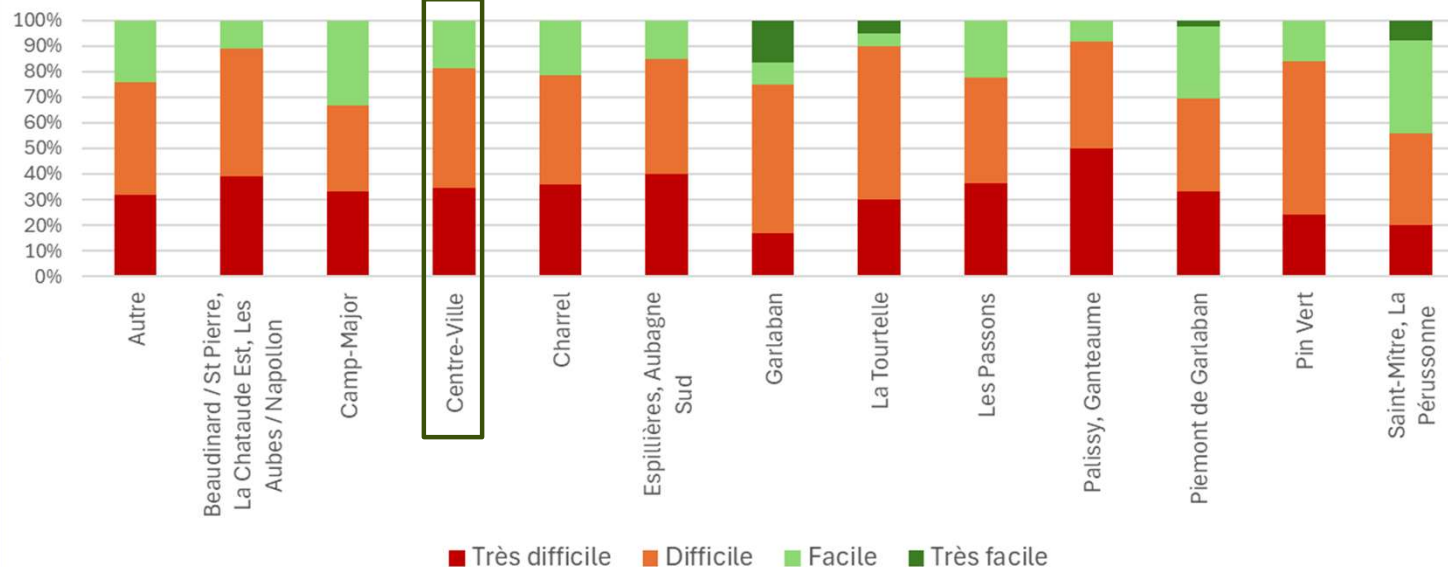
VELO : LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ RESENTI



VELO : LE NIVEAU DE SECURITE RESENTI



Les difficultés du vélo par quartier de résidence



Les services vélo attendus

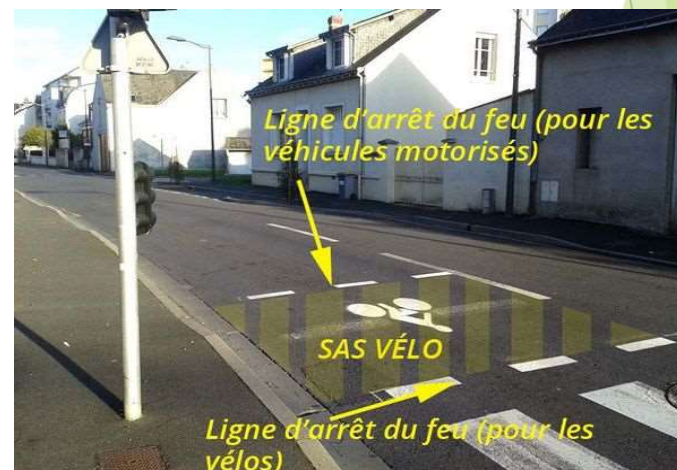
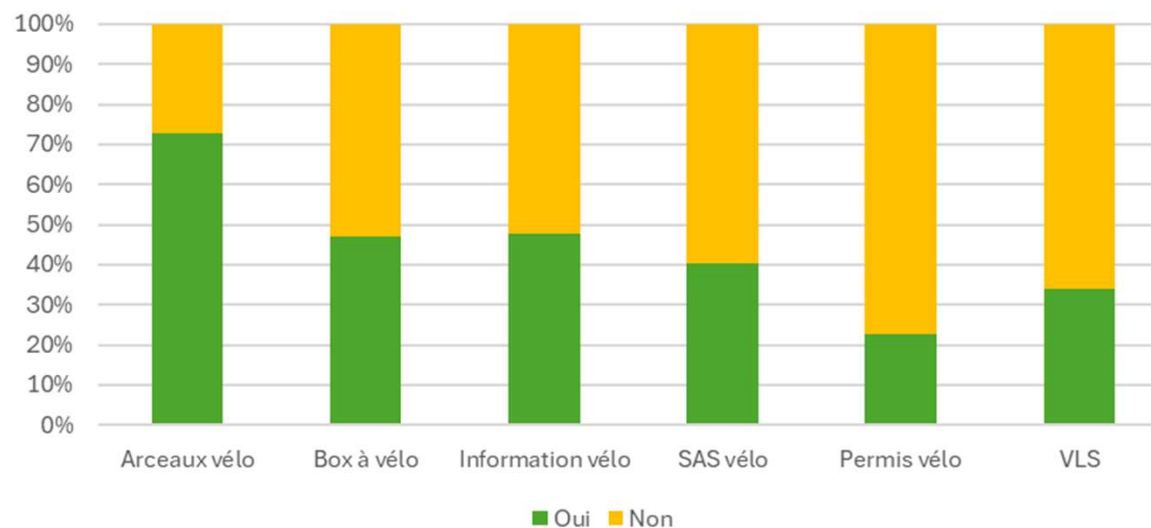
► Les services plus attendus :

- ❑ Le stationnement vélo (>70% arceaux, 47% box)
- ❑ De l'information vélo (52%)
- ❑ Des SAS vélo aux feux (40%)
- ❑ Des Vélos en Libre Service (VLS – 35%)
- ❑ Permis vélo (seulement 23% / il y a un biais : il aurait fallu expliciter « pour les enfants » par exemple ?)

► Autres services attendus:

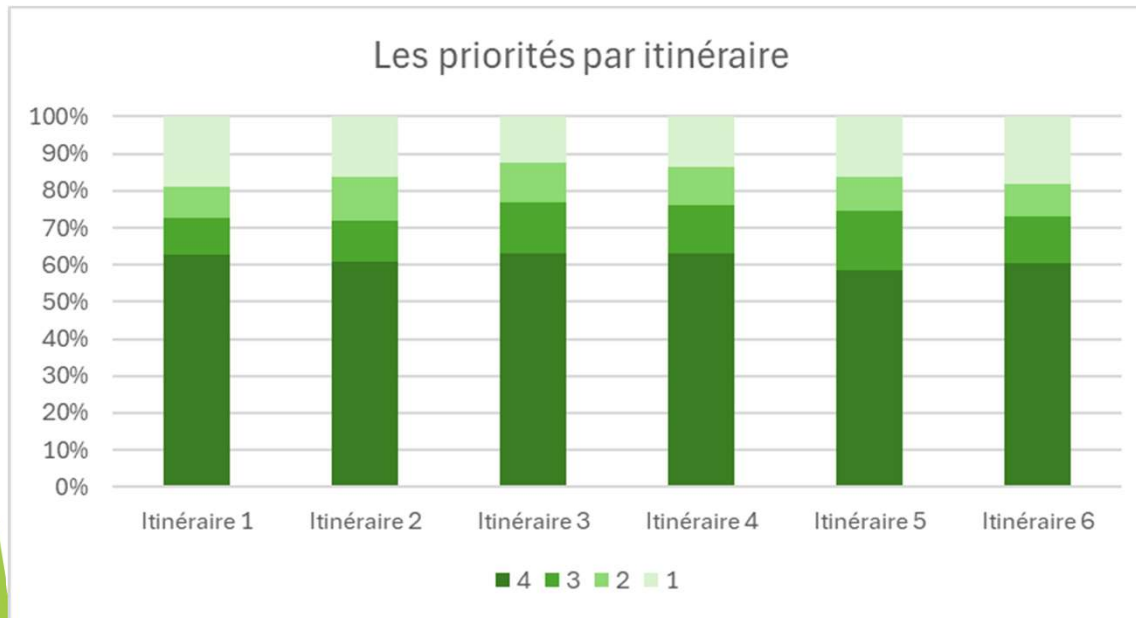
- ❑ signalisation,
- ❑ meilleure sensibilisation des usagers,
- ❑ zones de stationnement vélo adaptées avec bornes de réparation, station de gonflage,
- ❑ autorisation de prendre les vélos dans le TRAM ou TER

Les services vélo attendus (449Q)

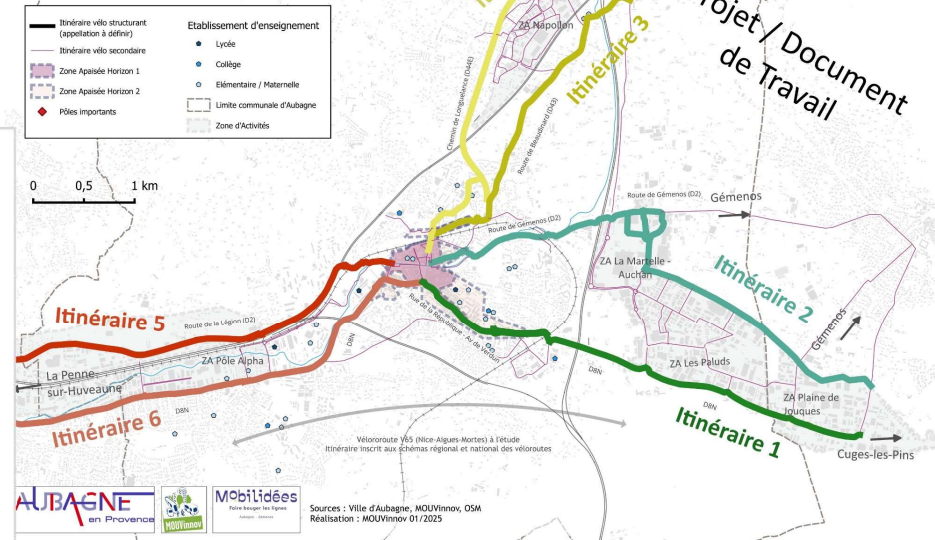


Tous les itinéraires doivent être aménagés « en priorité »

- Tous les itinéraires sont plébiscités de manière équitable (>70% favorables), y compris ceux de la V65 régionale (itinéraires 1, 5, 6)



Itinéraires vélo structurants proposés pour le schéma des mobilités actives d'Aubagne (Document de travail)



Les autres itinéraires suggérés

- Aubagne -Eoures : 7
- Centre ville – Font de Mai : 5
- Centre ville – Gémenos : 4
- Route des Aubes : 4
- Aubagne – Marseille 3
- Aubagne – La-Penne-sur-Huveaune : 3
- Chemin de la Thuillière : 3
- Long de la voie du val Tram jusqu'à la Bouilladisse : 3

Le plan d'actions et ses quick-win

D'où les objectifs de la Ville...

Objectif	
1	Confirmer la destination Vélo en accueillant des événements sportifs emblématiques du vélo
2	Renforcer les circuits vélo sportifs et touristiques
3	Soutenir les associations sportives engagées dans la promotion du vélo
4	Garantir la continuité entre les pistes cyclables existantes
5	Assurer la sécurité et l'entretien des pistes cyclables
6	Faire cohabiter les différentes mobilités
7	Encourager la pratique de la marche et du vélo en toute sécurité
8	Promouvoir l'usage du vélo pour tous les publics

→ Objectifs à décliner en actions...

Le plan d'actions :

3 axes clés

Les 3 axes stratégiques des fiches actions pour 2025-2028 (CT), 2028-2030 (MT), 2030-2035 (LT), ont été définis sur la base de l'enquête et des échanges avec les techniciens et élus de la Ville et ses partenaires :

Axe 1. Faire de la Marche et du Vélo les modes de déplacement préférés des Aubagnais

Axe 2. Développer la culture de la marche et du vélo

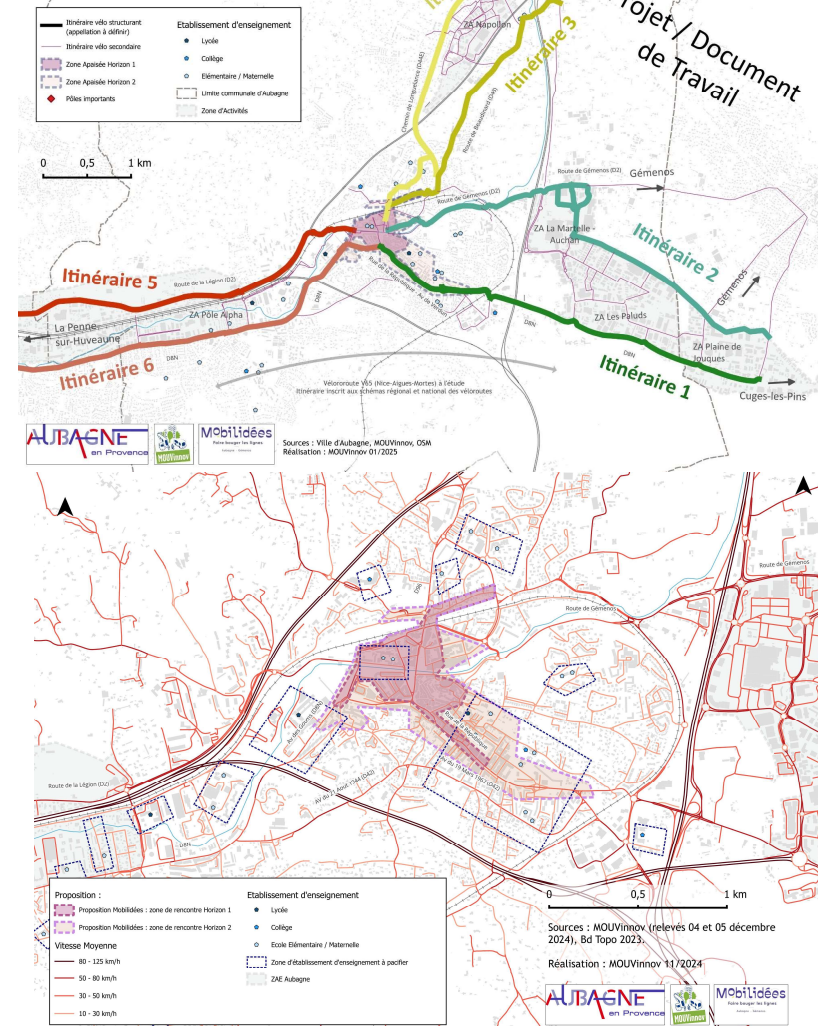
Axe 3. Faire d'Aubagne une destination vélo

AXE 1 : Faire de la Marche et du Vélo les modes de déplacement préférés des Aubagnais

Aménager et entretenir des aménagements cyclables continus et des cheminements piétons, vers les principaux sites et équipements du territoire

- ▶ **Développer un réseau cyclable performant et des cheminements piétons sécurisés vers**
 - ❑ Les 5 zones d'activités, les lieux d'enseignement, les équipements sportifs, touristiques et culturels
 - ❑ 6 grands itinéraires vélo avec leurs équipements (stationnement, signalisation), 250 traversées, 80 plateaux traversants
 - ❑ Favoriser l'émergence de la V65 régionale (cyclotouriste : 68€ / jour de retombées)
- ▶ **Créer une zone apaisée de centre-ville et dans les cœurs de quartiers, avec des promenades sécurisées et confortables (nivellement, priorité dans l'espace, suppression des obstacles, ombre...)**
- ▶ **Déployer des équipements pour faciliter et sécuriser la pratique de la marche et du vélo (stationnement, signalisation)**
 - ❑ Stationnement vélo
 - Mettre en place une offre de stationnement pour les équipements de compétence communale (arceaux) avec des stations d'auto-réparation
 - Informer, accompagner et encourager les partenaires publics et les partenaires privés dans le déploiement d'une offre de stationnement sécurisée (box à vélo...)
 - ❑ Signalisation marche et vélo
 - Jalonner les grands itinéraires vélo et piéton
 - Généraliser le marquage au sol de sas vélo et la pose de panneaux de cédez-le-passage pour les vélos aux feux
- ▶ **Entretenir les aménagements et équipements cyclables et piétons dans le temps**
- ▶ **Prendre systématiquement en compte le vélo et le piéton dans les futurs projets de refonte de voirie**

Itinéraires vélo structurants proposés pour le schéma des mobilités actives d'Aubagne (Document de travail)



AXE 1 : Faire de la Marche et du Vélo les modes de déplacement préférés des Aubagnais (SUITE)

Aménager et entretenir des aménagements cyclables continus et des cheminements piétons, vers les principaux sites et équipements du territoire

→ *Court / moyen termes :*

- *Tronçons à choisir pour un financement et une réalisation rapide, itinéraires BHNS et Val-tram, itinéraires correspondant à la V65 régionale (lignes 1, 5, 6)*
- *Voirie piétonne autour du Cour Foch lors de la Semaine de la mobilité, évaluation*
- *sas vélo,*
- *panneaux cédez-le-passage M12,*
- *arceaux vélo aux abords des équipements et lieux de vie*
- *marquage des entrées de zone apaisée (panneaux - totems communicants, Zone 20)*
- *Moyens à prévoir : financements, création d'un poste de chargé.e de mission marche et vélo*



AXE 2 : Développer la culture de la marche et du vélo

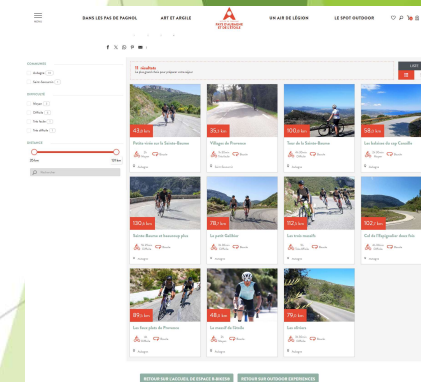
► Créer une identité de la politique marche et vélo, et la décliner sur plusieurs vecteurs de communication :

- ❑ Information marche et vélo sur les services et les aménagements, cartographie de circuits loisirs et sportifs, accessibilité PMR
- ❑ Création et déploiement d'un label *Aubagne à vélo*
- ❑ Campagnes de sensibilisation incitatives annuelles et semestrielles pour encourager à la pratique de la marche et du vélo (Fête du vélo, Semaine de la Mobilité, Aubagne à vélo, Ballades à Aubagne)
- ❑ Aménagements temporaires avec évaluations

► Animer la politique marche et vélo sur le territoire, en s'appuyant sur l'éco-système d'acteurs :

- ❑ Soutien aux associations sportives, usagers et à celles qui portent le développement du vélo (ballades, atelier de réparation, formations sécurité routière...) sur les lieux de travail et d'accès à l'emploi, les lieux d'enseignement (Savoir Rouler à Vélo, permis vélo, permis piéton), les secteurs touristiques
- ❑ Création d'un observatoire des pratiques marche et vélo, pour évaluer des impacts de la politique menée, et aider à la décision politique (enquêtes, éco-compteur, concertation...)

► Accueillir les événements sportifs emblématiques du vélo (L'office du tourisme propose actuellement 11 itinéraires cyclo, 8 itinéraires VTT et 2 itinéraires gravel. Pour la première fois, Aubagne a été sélectionnée pour accueillir le Cycling Event, l'événement du cyclisme de toutes les disciplines : VITT, Ebike, Cyclo et Gravel.



→ Court terme :

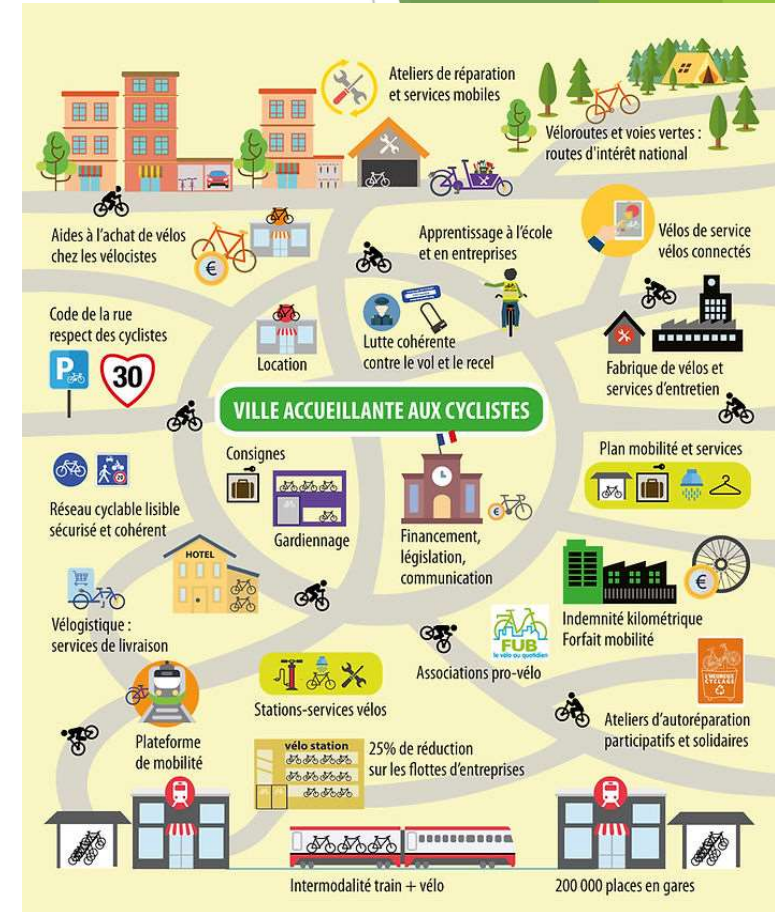
- Création d'un « club vélo » ou « commission vélo » pour coordonner les actions vélo du territoire
- Création d'un logo et d'un label marche et vélo à Aubagne
- Cartographie vélo et zone apaisée
- Planification des prochains événements (Semaine du développement durable, Semaine de la mobilité)
- Moyens à prévoir : financements, création d'un poste de chargé.e de mission marche et vélo

AXE 3 : Faire d'Aubagne une destination de la marche et du vélo

- ▶ Proposer un maillage de promenades
 - ❑ de centre-ville,
 - ❑ dans les espaces verts,
 - ❑ le long des cours d'eau,
 - ❑ favoriser les boucles de randonnée et de découverte du territoire.
- ▶ Organiser un écosystème vélo de services de
 - ❑ vente et location,
 - ❑ réparation et entretien de vélos,
 - ❑ information marche et vélo
 - ❑ ... avec une « maison du vélo et de la marche » ou un « guichet de la marche et du vélo »
- ▶ Développer le VAE avec :
 - ❑ la location de VAE courte et longue durée sur Aubagne
 - ❑ la mise en place une aide à l'achat de VAE pour les Aubagnais

→ Court terme :

- Moyens à prévoir : financements, création d'un poste de chargé.e de mission marche et vélo



Focus : Mise en place d'une Commission vélo pour Aubagne

- ▶ Fédérer les acteurs locaux via une Commission Vélo pour Aubagne ou Club vélo, multi-acteurs (Ville, quartiers, associations, professionnels, AMP / Levélo...) ?
- ▶ Conventionner avec certains acteurs pour porter le développement du vélo de manière homogène et dynamique, vers une « maison du vélo » ? - exemples
 - ❑ l'ADAVA / Ville d'Aix-en-Provence (Savoir rouler, ateliers participatifs...)
 - ❑ La Petite Vitesse dans le Luberon (local, atelier itinérant, circuit vélo, campagnes, en complément aux actions locales)

→ *Court terme : Commission vélo et convention une ou plusieurs associations locales*

Focus : Développement du vélo inclusif

- ▶ Mise en place d'une politique vélo vers les entreprises (notamment celles en tension) et les demandeurs d'emploi
 - ❑ Industrie, hôtellerie, restauration, sécurité, propreté, BTP, commerce...
 - ❑ Saisonniers
- ▶ S'appuyer sur le réseau des professionnels de l'emploi et autres acteurs de l'emploi (cf volet Mobilité inclusive de Mobilidées, expérimentations en cours)

→ *Court terme : volet vélo inclusif du PDMIE de Mobilidées*

Les suites

- ▶ Fiches actions détaillées avec réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) multi-partenaires (répartition des budgets pour chaque maîtrise d'ouvrage, programmation)
- ▶ Suite des réunions politiques et techniques Région, CD13/AMP pour rechercher des financements (CRET Région, Fonds Verts Préfecture) et mener à des réalisations
- ▶ Définition et mise en œuvre des actions quick-win retenues
- ▶ Les approfondissements AVP/PRO
- ▶ Concertation lors de la Semaine du Développement Durable
- ▶ Urbanisme tactique fermeture ponctuelle du Cour Foch (jours de marché, premiers samedis du mois...)
- ▶ Création d'une « commission vélo et marche » ?

Les suites : CALENDRIER

- **Le 6 mai:** présentation des résultats de la concertation vélo et validation des orientations pour l'appel à projet FEDER
- **Le mercredi 11 juin** (dans le cadre des 72h de l'écologie positive): séquence Vélo avec à 17H remise des vélos aux agents de la Ville et 18H présentation des résultats des résultats de la concertation vélo aux Aubagnais
- **Le lundi 23 juin** : présentation du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles, avec l'Education Nationale
- **Le samedi 20 septembre** (dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité durable) : animation sur le marché avec stand, questionnaire sur la piétonisation et balade à vélo dans Aubagne (dans le cadre du financement de l'appel à projet ADEME marche au quotidien)
- **Novembre** : vote en conseil municipal du schéma des itinéraires cyclables

Le budget du Plan marche et vélo

Le budget du Plan marche et vélo

- ▶ Les aménagements des 48km d'itinéraires : 20M€HT, dont 5M€ déjà pris en charge / projet BHNS - Val-tram. Hors boucles cyclables touristiques.

	AMP	CD13	VILLE	Total général
Itinéraire 1	-	1,98	0,33	2,3
Itinéraire 2	3,22	0,05	-	3,3
Itinéraire 3	0,09	2,56	0,01	2,7
Itinéraire 4	0,89	-	0,40	1,3
Itinéraire 5	0,32	1,58	-	1,9
Itinéraire 6	1,12	-	0,67	1,8
Centre	0,72	0,21	0,85	1,8
Secondaire	2,60	1,80	0,64	5,0
Total général	8,95	8,20	2,89	20,0

- ▶ Les équipements et services :

- ❑ 3 passerelles autoroutières (3M€) et 4 passerelles sur la Maire (Paluds / Plaine de Jouques) et 1 sur l'Huveaune (Pôle Alpha, av Braye de Cau)
- ❑ Stationnement arceaux et box : 1M€
- ❑ Signalisation dont des totems d'entrées de zone apaisée et des RIS (relais d'information service) : 500k€
- ❑ Aménagements complémentaires (250 traversées, 80 plateaux traversants...) : 1M€
- ❑ Services vélo (LeVélo+, VLS, savoir-rouler, points d'eau, réparation...) : AMP, Région, acteurs locaux (Office du tourisme, Mobilitées, Action vélo ?), la FUB, les formateurs du savoir-rouler (Ville ?)... , 400€/an
- ❑ Animation et communication (identité, outils de communication) : 1 temps plein, financements ADEME + 100k€ / an
- ❑ Projet d'urbanisme tactique pour faire évoluer la zone apaisée (exemple : expérimentation Cour Foch / projet ADEME)

→ Total du Plan : 26M€ HT (dont 5M€ déjà pris en charge / projet BHNS - Val-tram)

Le budget par type d'aménagement et par MOA

	AMP	CD	COMMUNE	Total général
Existant à améliorer	196 931		685 898	882 829
Bande Cyclable			48 423	48 423
Piste Cyclable			70 973	70 973
Trottoir partagé	65 839			65 839
Voie Verte	113 392		380 252	493 644
Zone 30 aménagée	17 700		22 398	40 098
Zone de rencontre			163 852	163 852
Existant	265 277	87 792	425 786	778 855
Piste Cyclable		87 792	16 064	103 857
Trottoir partagé	18 704			18 704
Voie Verte	246 574		151 152	397 726
Zone 30 aménagée			19 694	19 694
Zone de rencontre			238 876	238 876
2028/2030	891 591	1 699 540	449 874	3 041 005
Piste Cyclable	362 809	474 235		837 043
Voie Verte	528 783	1 225 305		1 754 088
Zone de rencontre			449 874	449 874
2026/2028	4 323 974	4 212 448	608 954	9 145 376
Bande Cyclable	207 208	54 920	8 174	270 303
Piste Cyclable	2 602 628	2 074 295	333 268	5 010 191
Trottoir partagé	14 559		32 916	47 475
Voie Verte	870 643	2 032 099	74 960	2 977 701
Zone 30 aménagée	192 203	51 134		243 337
Zone de rencontre	436 732		159 638	596 370
2024/2026	3 276 676	182 314	393 112	3 852 102
Bande Cyclable	362 962		58 036	420 998
Piste Cyclable	1 042 636	182 314	72 488	1 297 438
Voie Verte	1 617 277		249 960	1 867 236
Zone 30 aménagée	5 230		12 629	17 859
Zone de rencontre	248 572			248 572
2030 et au-delà		2 018 640	325 237	2 343 877
Bande Cyclable		52 211		52 211
Piste Cyclable		942 558	180 230	1 122 788
Trottoir partagé		59 904		59 904
Voie Verte		963 967		963 967
Zone 30 aménagée			145 008	145 008
Total général	8 954 449	8 200 734	2 888 861	20 044 044

Le budget par MOA, horizon, itinéraire, et par type d'aménagement

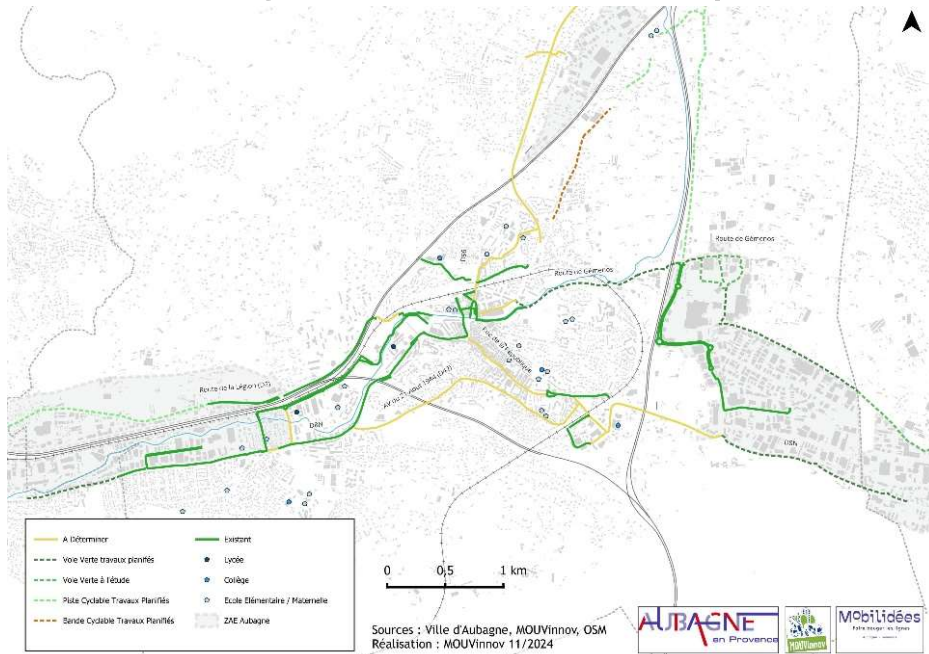
	AMP	CD	COMMUNE	Total général
2024/2026	3 276 676	182 314	393 112	3 852 102
2	2 603 894			2 603 894
Piste Cyclable	986 618			986 618
Voie Verte	1 617 277			1 617 277
4	362 962		154 637	517 599
Bande Cyclable	362 962		38 090	401 052
Voie Verte			116 547	116 547
Centre	108 992	182 314	43 265	334 571
Piste Cyclable		182 314	30 636	212 950
Zone 30 aménagée	5 230		12 629	17 859
Zone de rencontre	103 763			103 763
Secondaire	200 827		195 211	396 038
Bande Cyclable			19 946	19 946
Piste Cyclable	56 018		41 852	97 870
Voie Verte			133 413	133 413
Zone de rencontre	144 809			144 809
2026/2028	4 323 974	4 212 448	608 954	9 145 376
1		35 561		35 561
Piste Cyclable		35 561		35 561
2	612 249			612 249
Voie Verte	612 249			612 249
3		1 783 113		1 783 113
Bande Cyclable		7 779		7 779
Piste Cyclable		1 239 940		1 239 940
Voie Verte		535 394		535 394
4			74 960	74 960
Voie Verte			74 960	74 960
5	315 988	1 496 704		1 812 693
Piste Cyclable	315 988			315 988
Voie Verte		1 496 704		1 496 704
6	900 391		96 445	996 837
Bande Cyclable	49 760		8 174	57 934
Piste Cyclable	801 540		88 271	889 811
Trottoir partagé	14 559			14 559
Zone 30 aménagée	34 532			34 532
Centre	590 424	31 026	192 553	814 003
Bande Cyclable	153 692			153 692
Trottoir partagé			32 916	32 916
Zone 30 aménagée		31 026		31 026
Zone de rencontre	436 732		159 638	596 370
Secondaire	1 904 921	866 044	244 996	3 015 961
Bande Cyclable	3 756	47 142		50 898
Piste Cyclable	1 485 100	798 794	244 996	2 528 891
Voie Verte	258 394			258 394
Zone 30 aménagée	157 671	20 107		177 779

	AMP	CD	COMMUNE	Total général
2028/2030	891 591	1 699 540	449 874	3 041 005
1		1 311 257		1 311 257
Piste Cyclable		137 645		137 645
Voie Verte		1 173 612		1 173 612
2		51 694		51 694
Voie Verte		51 694		51 694
3	93 618	63 172		156 790
Piste Cyclable	93 618	63 172		156 790
4	528 783		168 868	697 650
Voie Verte	528 783			528 783
Zone de rencontre			168 868	168 868
Centre			281 006	281 006
Zone de rencontre			281 006	281 006
Secondaire	269 191	273 418		542 608
Piste Cyclable	269 191	273 418		542 608
2030 et au-delà		2 018 640	325 237	2 343 877
1		637 474	325 237	962 711
Piste Cyclable		222 925	180 230	403 154
Trottoir partagé		9 694		9 694
Voie Verte		404 856		404 856
Zone 30 aménagée			145 008	145 008
3		717 985		717 985
Bande Cyclable		21 225		21 225
Piste Cyclable		294 905		294 905
Trottoir partagé		50 210		50 210
Voie Verte		351 644		351 644
Secondaire		663 181		663 181
Bande Cyclable		30 986		30 986
Piste Cyclable		424 728		424 728
Voie Verte		207 467		207 467
Existant	265 277	87 792	425 786	778 855
5		87 792		87 792
Piste Cyclable		87 792		87 792
6	70 831		106 319	177 151
Piste Cyclable		16 064		16 064
Voie Verte	70 831		90 255	161 086
Centre	18 704		238 876	257 580
Trottoir partagé	18 704			18 704
Zone de rencontre			238 876	238 876
Secondaire	175 742		80 590	256 333
Voie Verte	175 742		60 897	236 639
Zone 30 aménagée			19 694	19 694
Existant à améliorer	196 931		685 898	882 829
3		14 237		14 237
Voie Verte		14 237		14 237
6	148 527		463 492	612 019
Trottoir partagé	17 435			17 435
Voie Verte	113 392		366 015	479 407
Zone 30 aménagée			22 398	40 098
Zone de rencontre	17 700		75 079	75 079
Centre			93 385	93 385
Bande Cyclable			22 412	22 412
Piste Cyclable			70 973	70 973
Secondaire	48 404		114 784	163 188
Bande Cyclable			26 011	26 011
Trottoir partagé	48 404			48 404
Zone de rencontre			88 773	88 773

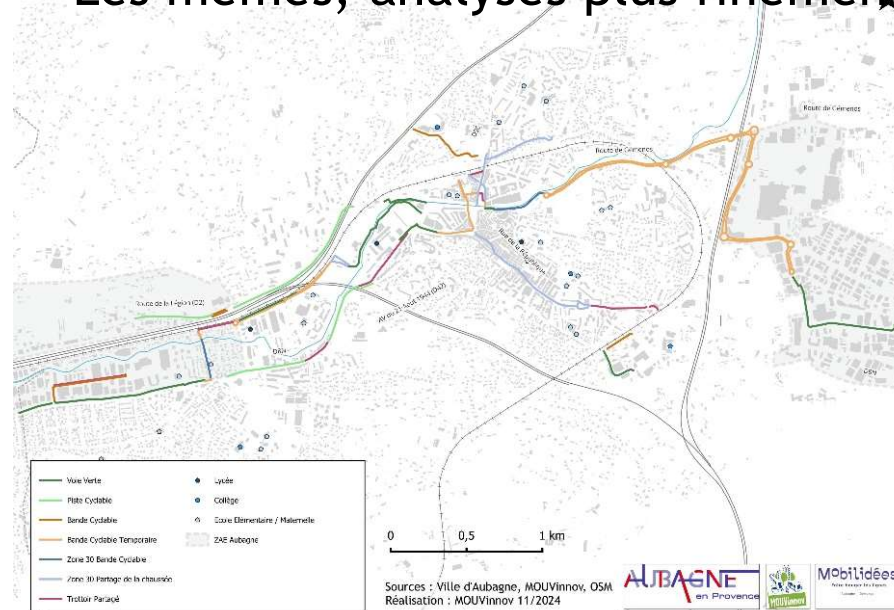
Focus : les aménagementements du Plan marché et vélo

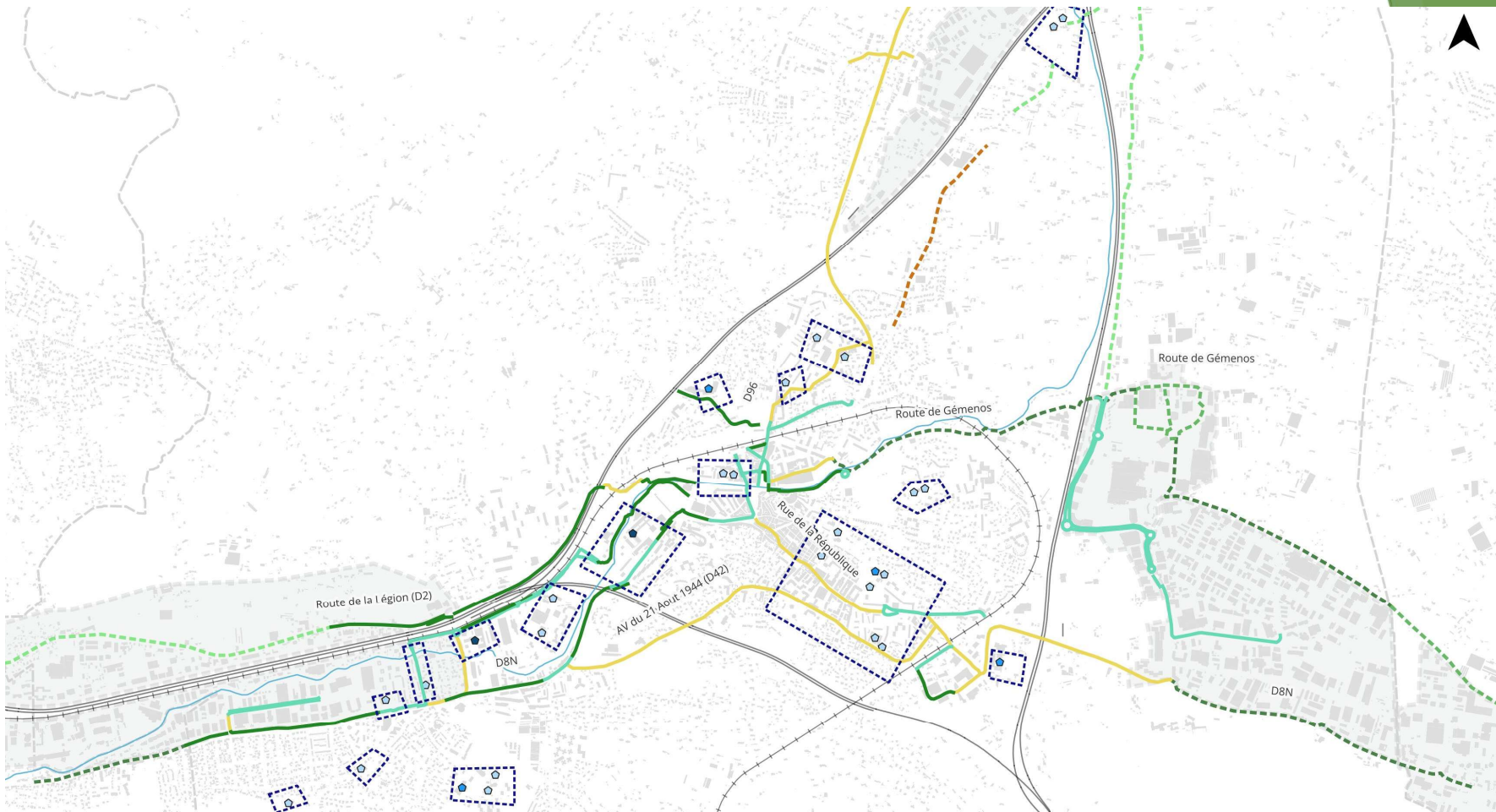
Aménagements existants

Les aménagements identifiés par la Ville

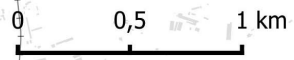


Les mêmes, analysés plus finement





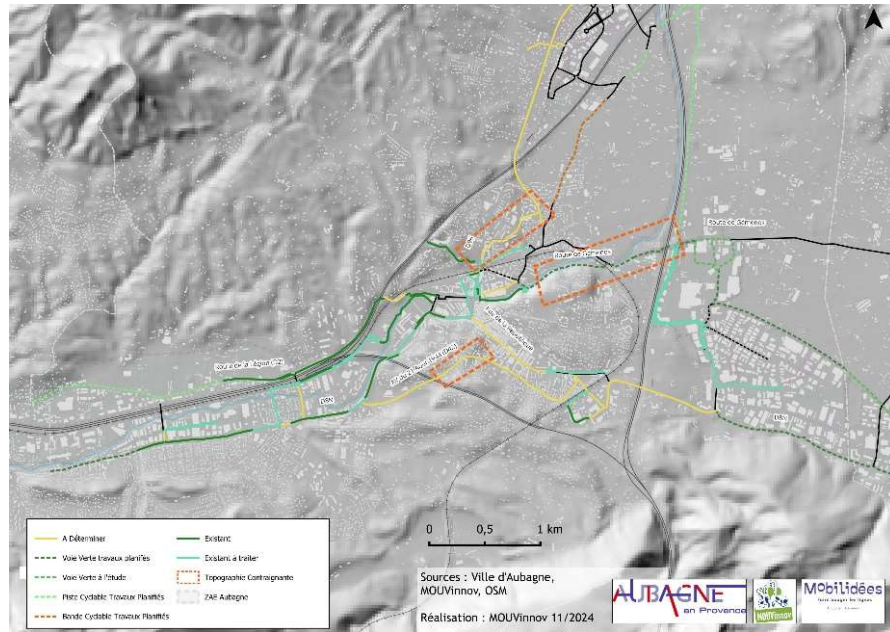
A Déterminer	Zone d'établissement d'enseignement à pacifier
Voie Verte travaux planifiés	Lycée
Voie Verte à l'étude	Collège
Piste Cyclable Travaux Planifiés	Ecole Élémentaire / Maternelle
Bande Cyclable Travaux Planifiés	ZAE Aubagne
Existant	
Existant à traiter	



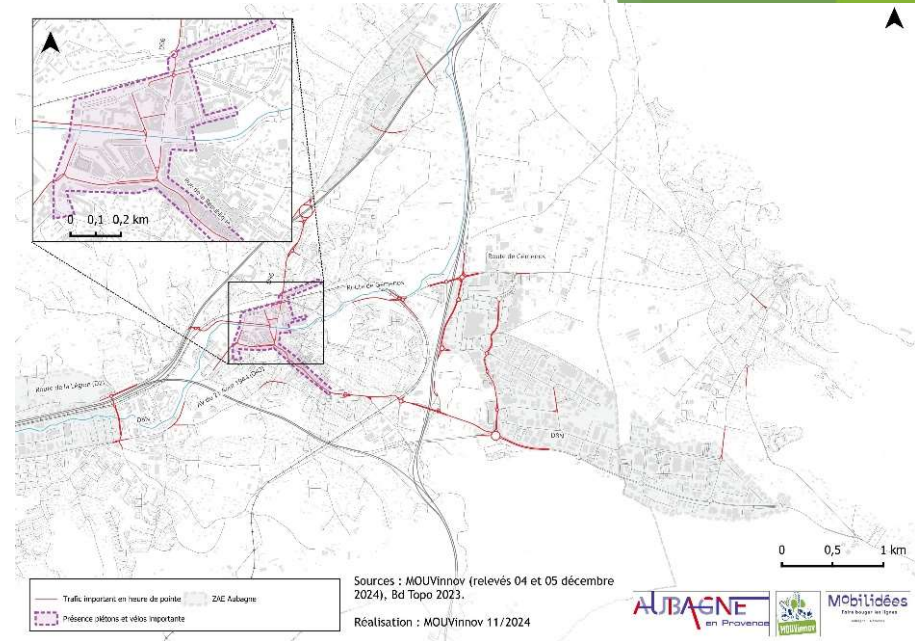
Sources : Ville d'Aubagne, MOUVinnov, OSM

Réalisation : MOUVinnov 11/2024

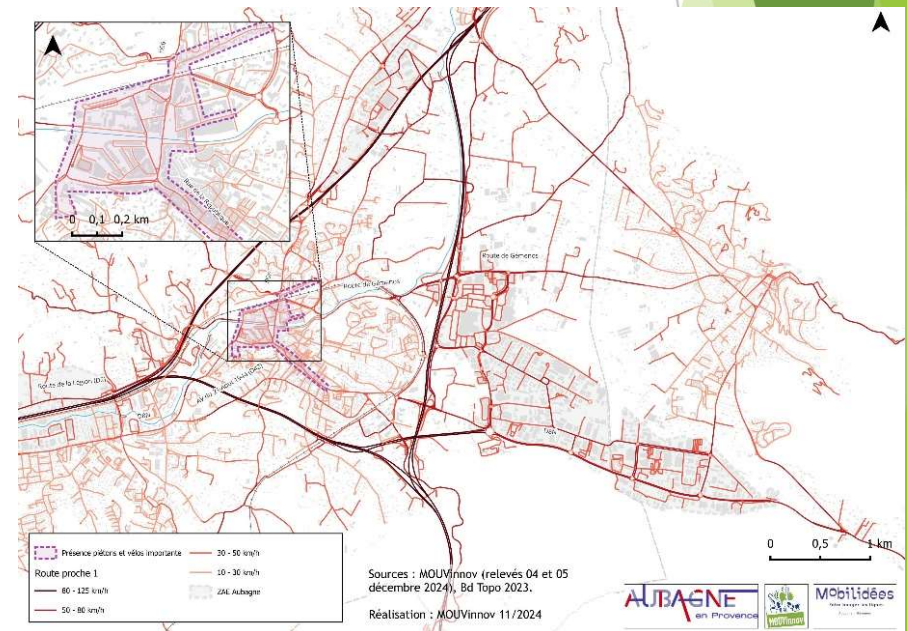
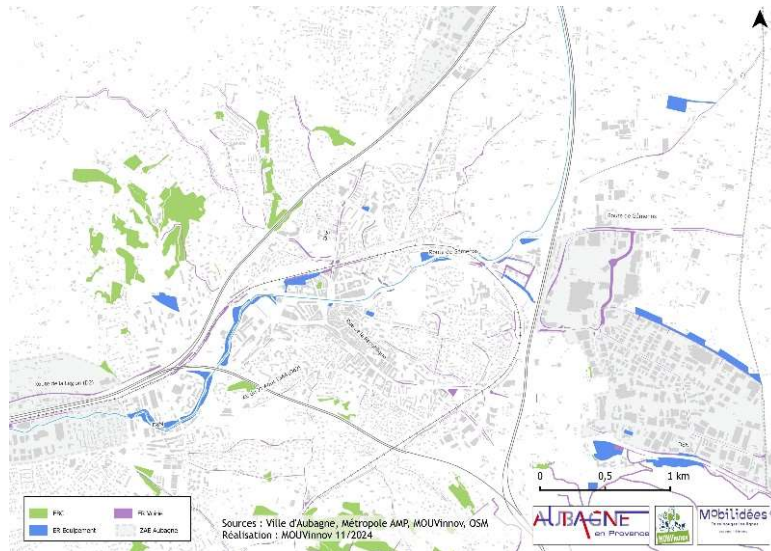
Avec la topographie



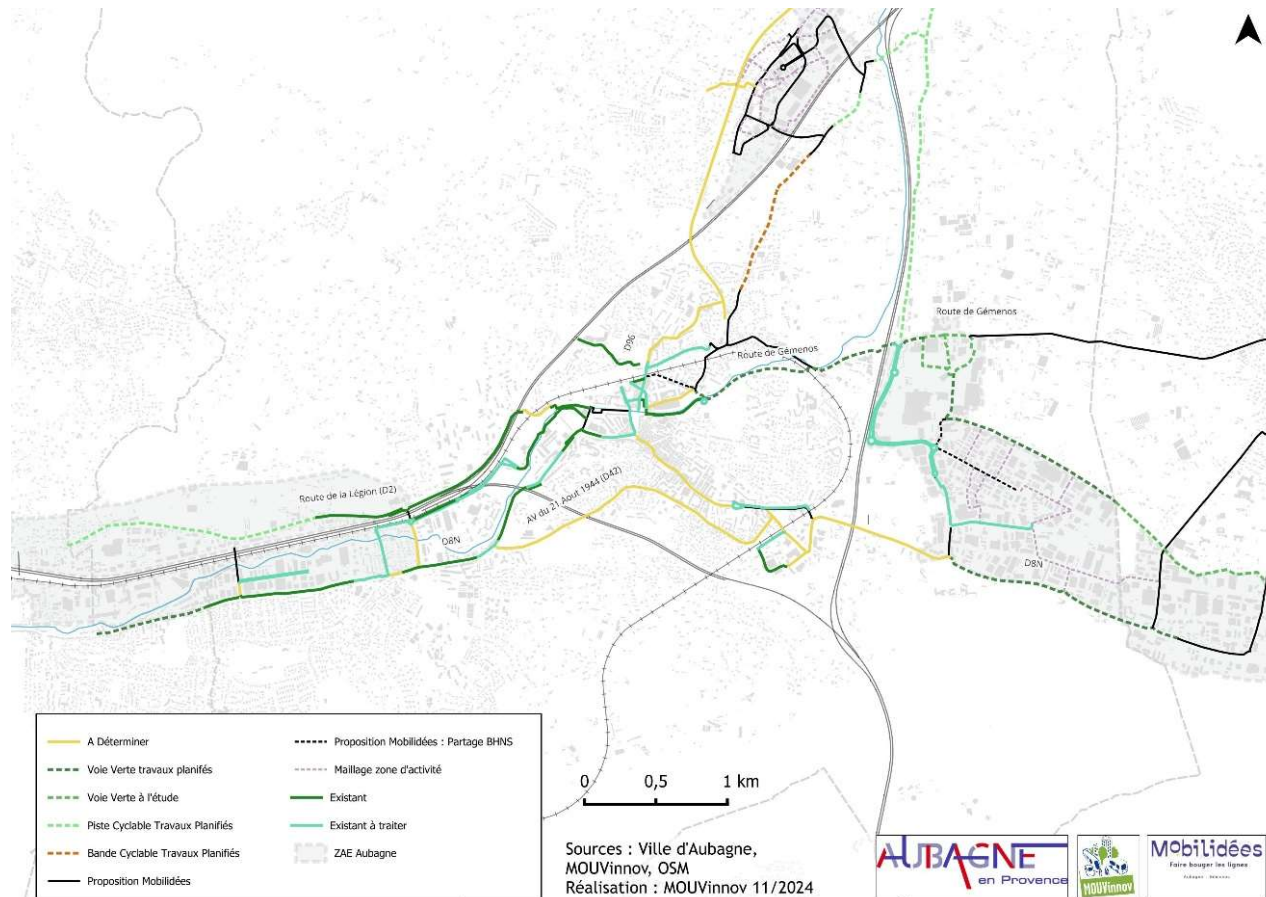
Avec le trafic et vitesses



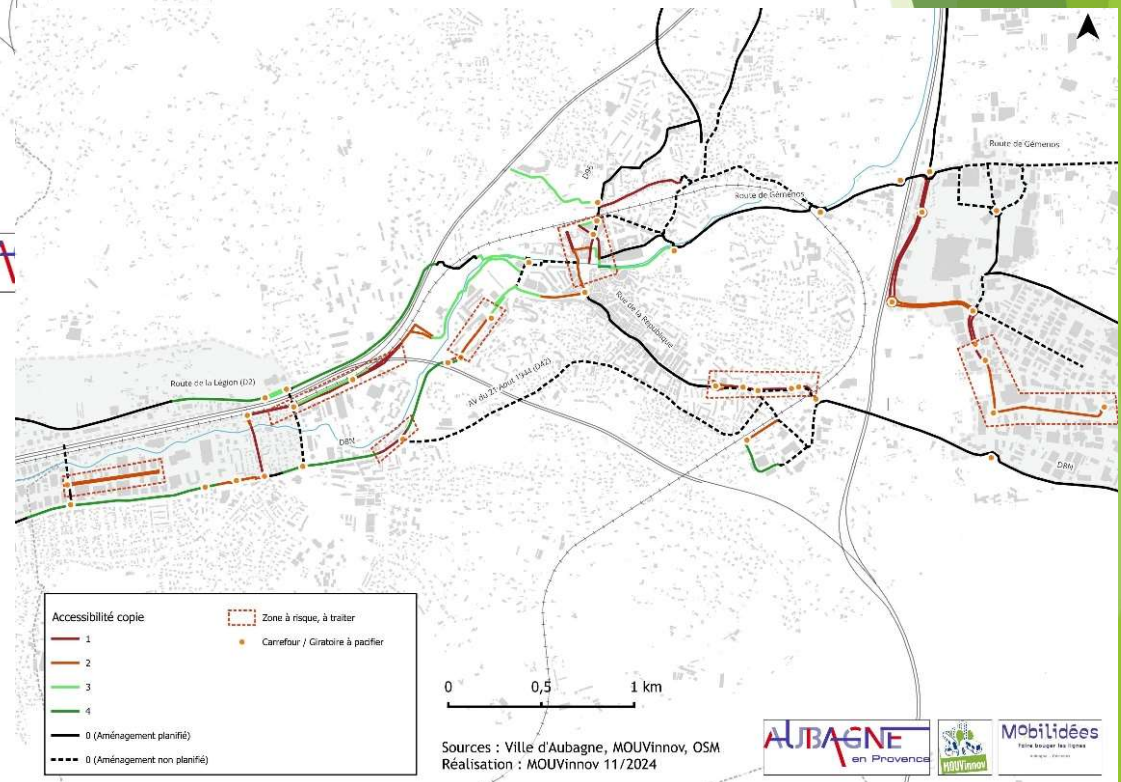
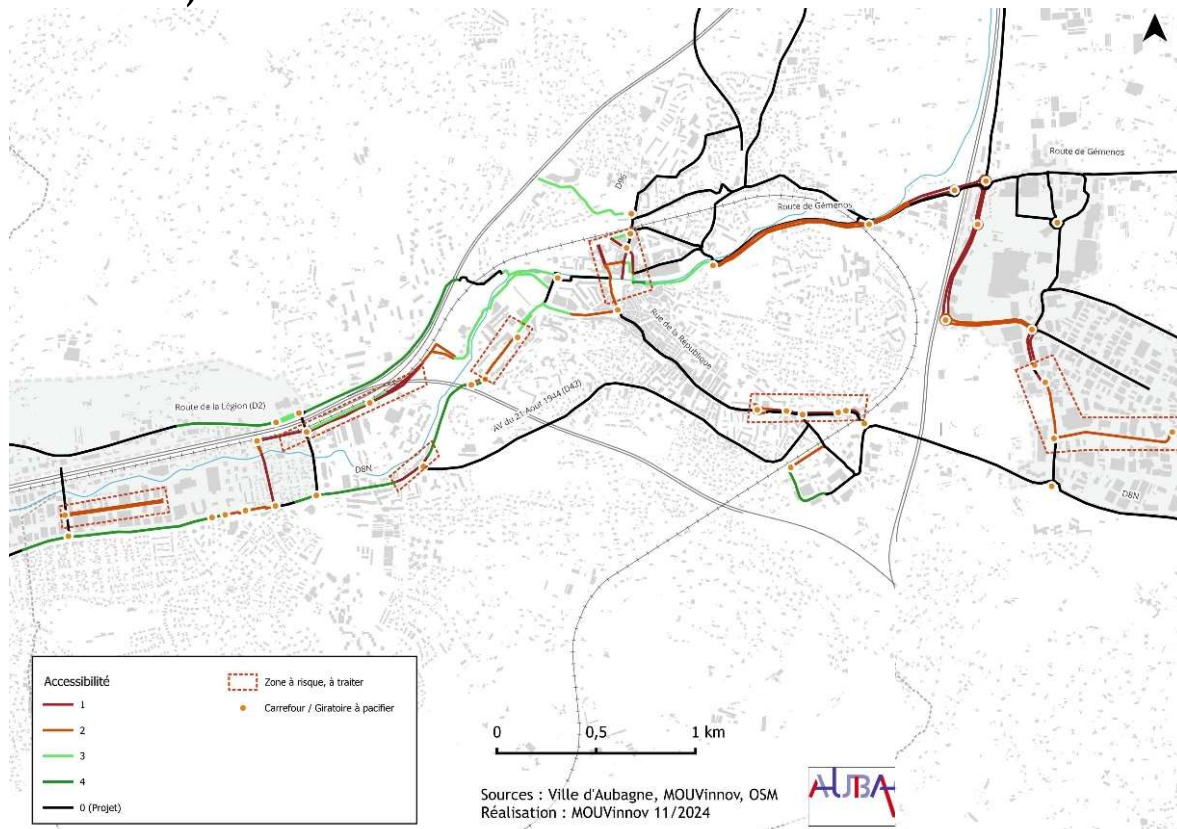
Les emplacements réservés (PLUi AMP)



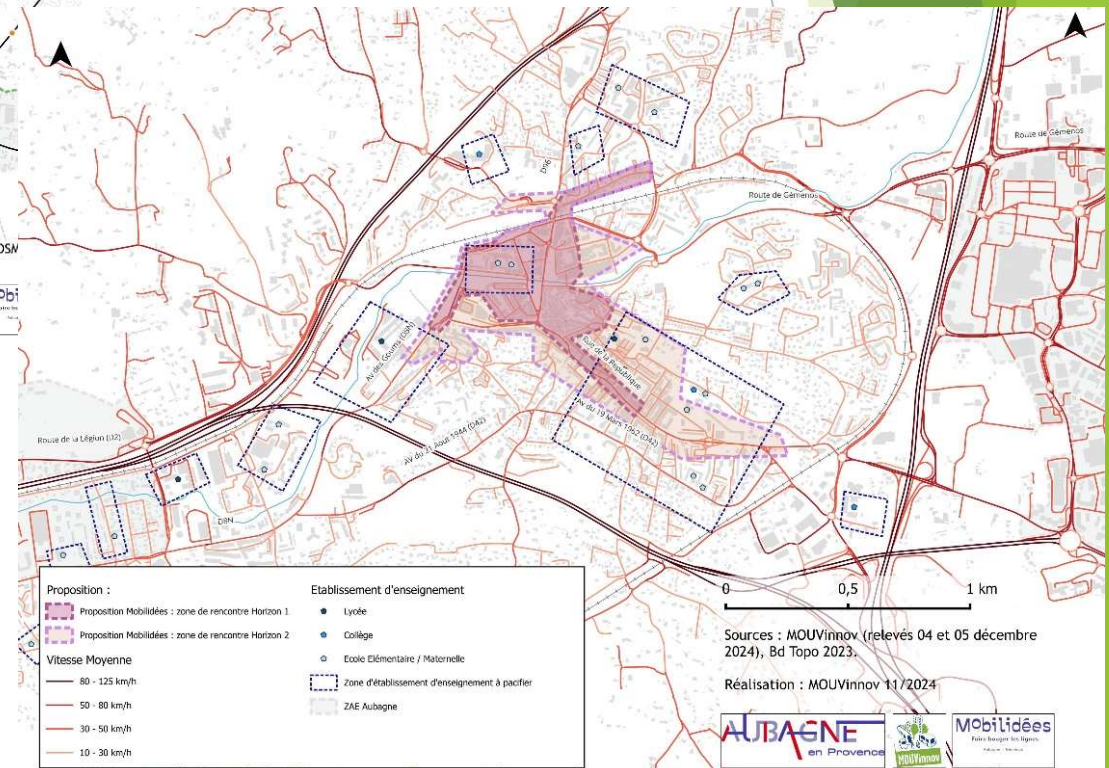
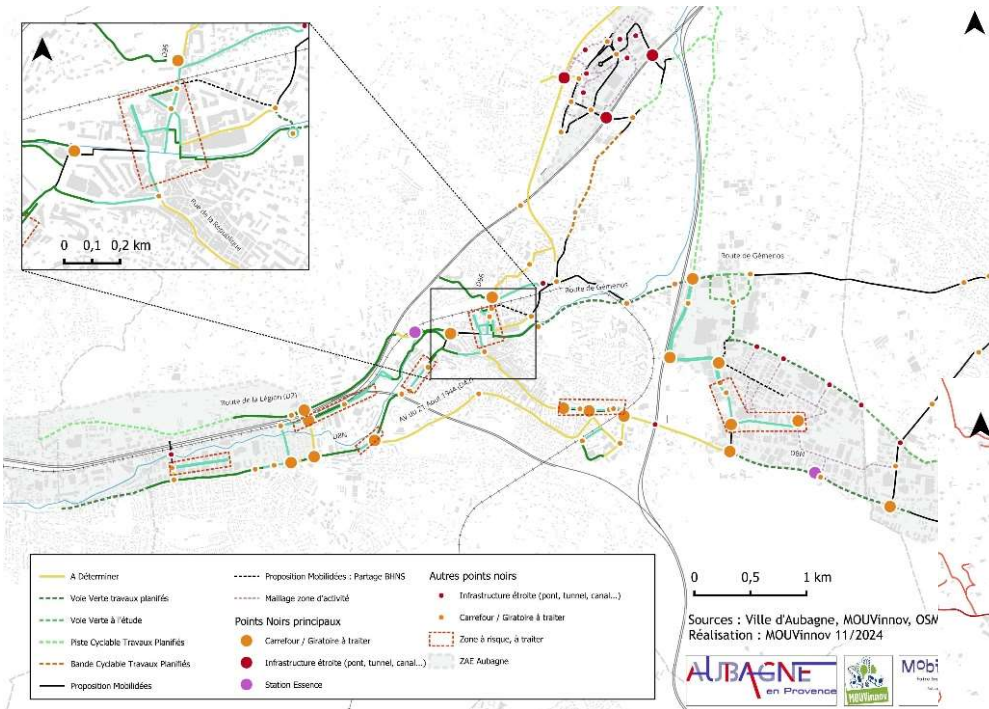
Les axes complémentaires proposés par Mobilidées



Les niveaux d'accessibilité (0 à 4 et points noirs)



Les points noirs et secteur clés à sécuriser / pacifier

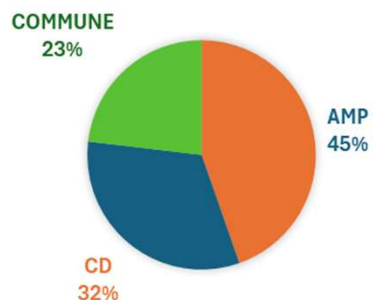


Les critères utilisés pour définir et prioriser les aménagements

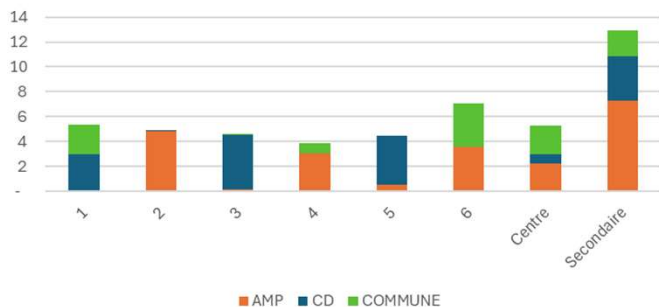
- ▶ Créer des continuités, sécuriser l'existant, parfaire ce qui est en cours... pour inciter à la pratique cyclable et piétonne
- ▶ Faisabilité technique et temporelle (expérimentations temporelles comme attendues dans enquête)
- ▶ Utilité sociale (employés, jeunes, touristes, sportifs...)
- ▶ En fonction de la MOA et des financements associés (CD13, AMP, Ville + Région)

Les aménagements à réaliser en priorité : Maîtrises d'Ouvrage du plan marche et vélo

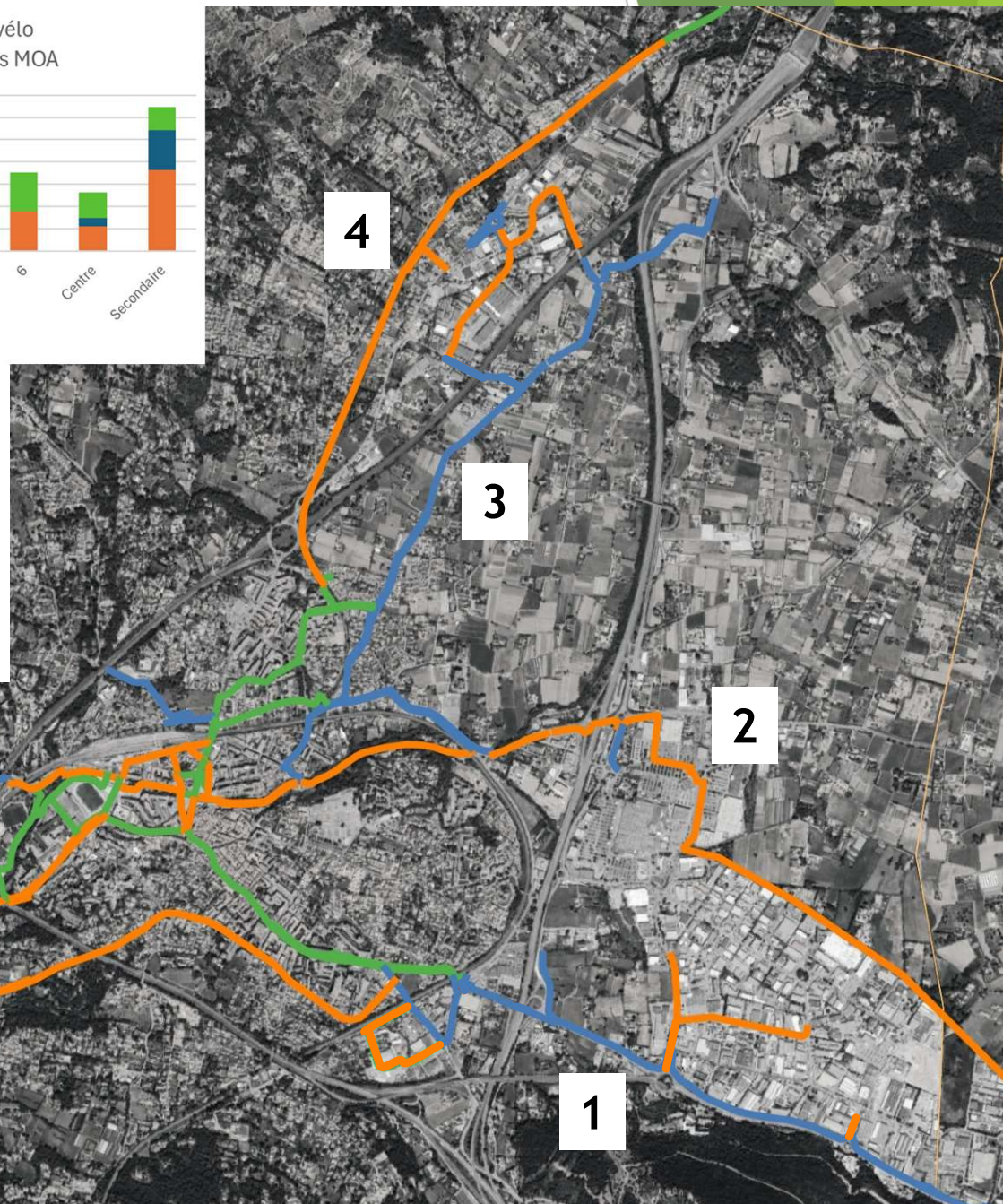
RÉPARTITION DES 48KM D'ITINÉRAIRES VÉLO
PAR MOA



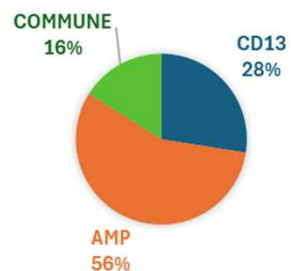
Les 48 km d'itinéraires vélo
répartis par axe et entre les MOA



- ▶ **AMP :**
 - des transferts de RD du CD13 à AMP,
 - la voirie en ZA/ZI,
 - les Projets BHNS (itin.2) et ValTram (itin.4)
- ▶ **CD13 :**
 - un réseau de RD encore très présent (itin. 3, 5, 1)
- ▶ **La commune :**
 - Centre-ville (zone apaisée : cr Foch, av des Goums, rue de la République)
 - Certaines voies vertes (itin. 6 : RD8N)
 - Des espaces verts / Zone 20 déjà existants (itin. 1, 3 et 4)

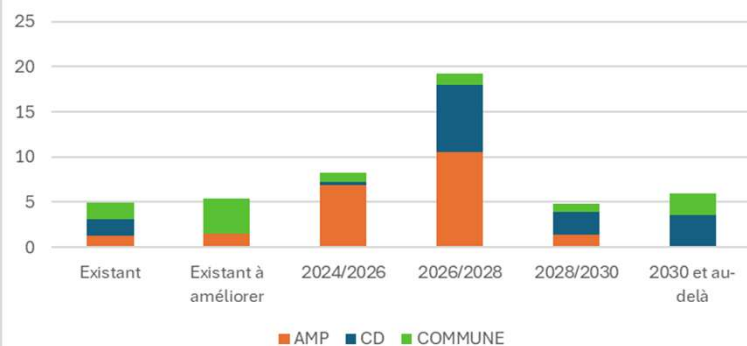


Liaisons
secondaires



Les horizons de réalisation proposés

Réalisation des 48km d'itinéraires cyclables dans le temps, par MOA

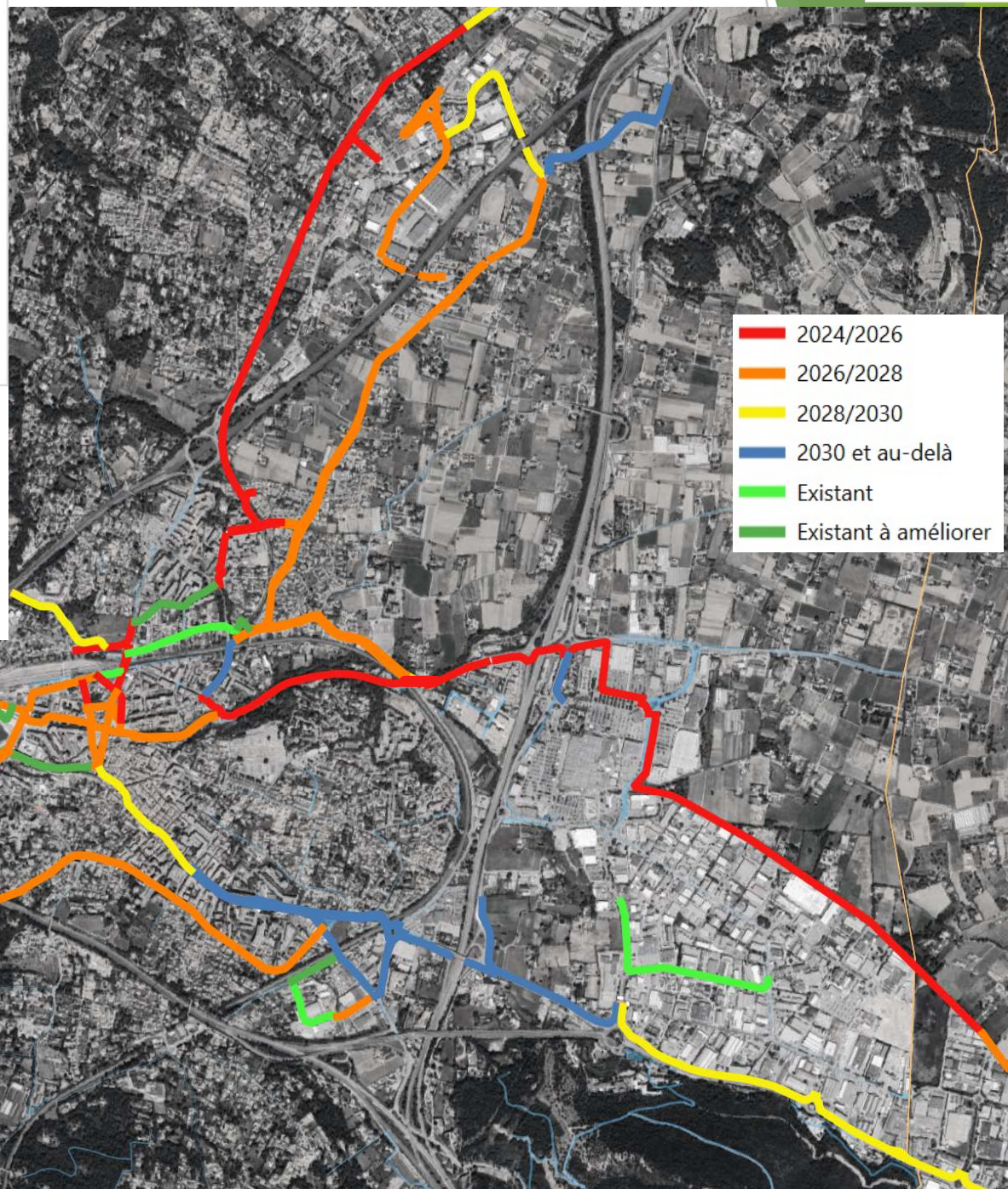


► Prioritaires :

- Vélo / BHNS et ValTram (AMP)
- Beaudinard, « ballade à vélo » (CD13)
- Centre-Ville (AMP / commune), espaces verts (commune)

► Des réalisations plus lointaines :

- Secteur des Gargues
- Rue de la République
- Maillage secondaire

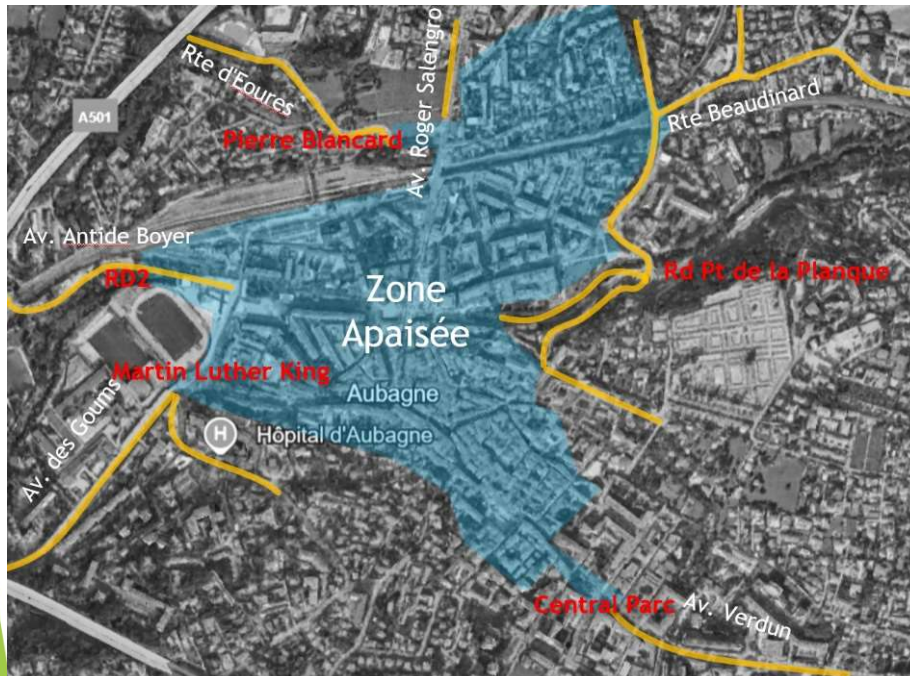


La zone apaisée

- ▶ Le constat dans l'hyper-centre : des flux piétons / PMR importants (événementiel, marché, pôle multimodal, pôles générateurs collège, lycée, écoles, commerces)

Actions proposées

- ▶ Succès de la Zone 30 → une Zone 20 à expérimenter cours/esplanade, gare, et rue de la République ?
- ▶ Une végétalisation progressive, des fontaines, toilettes... pour favoriser les ballades piétons/cyclistes.
- ▶ Des portes d'entrée à marquer (6 itinéraires cyclables, maîtrise de la vitesse, totems) et grands axes (rue Jeanne d'Arc / cour Foch)

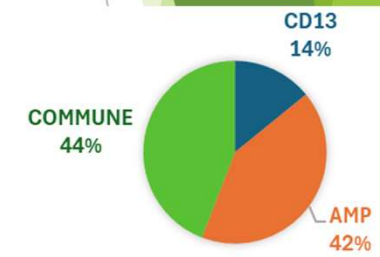


Une gradation de l'apaisement

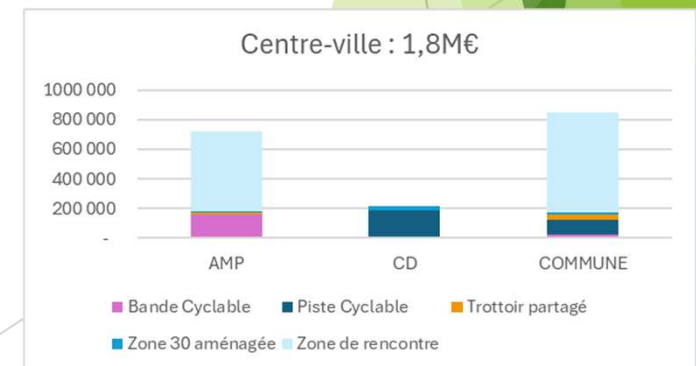


Les différentes déclinaisons de la Zone apaisée. Source : CEREMA

Les grands itinéraires de la zone apaisée : 5,3 km, répartis entre MOA comme cela

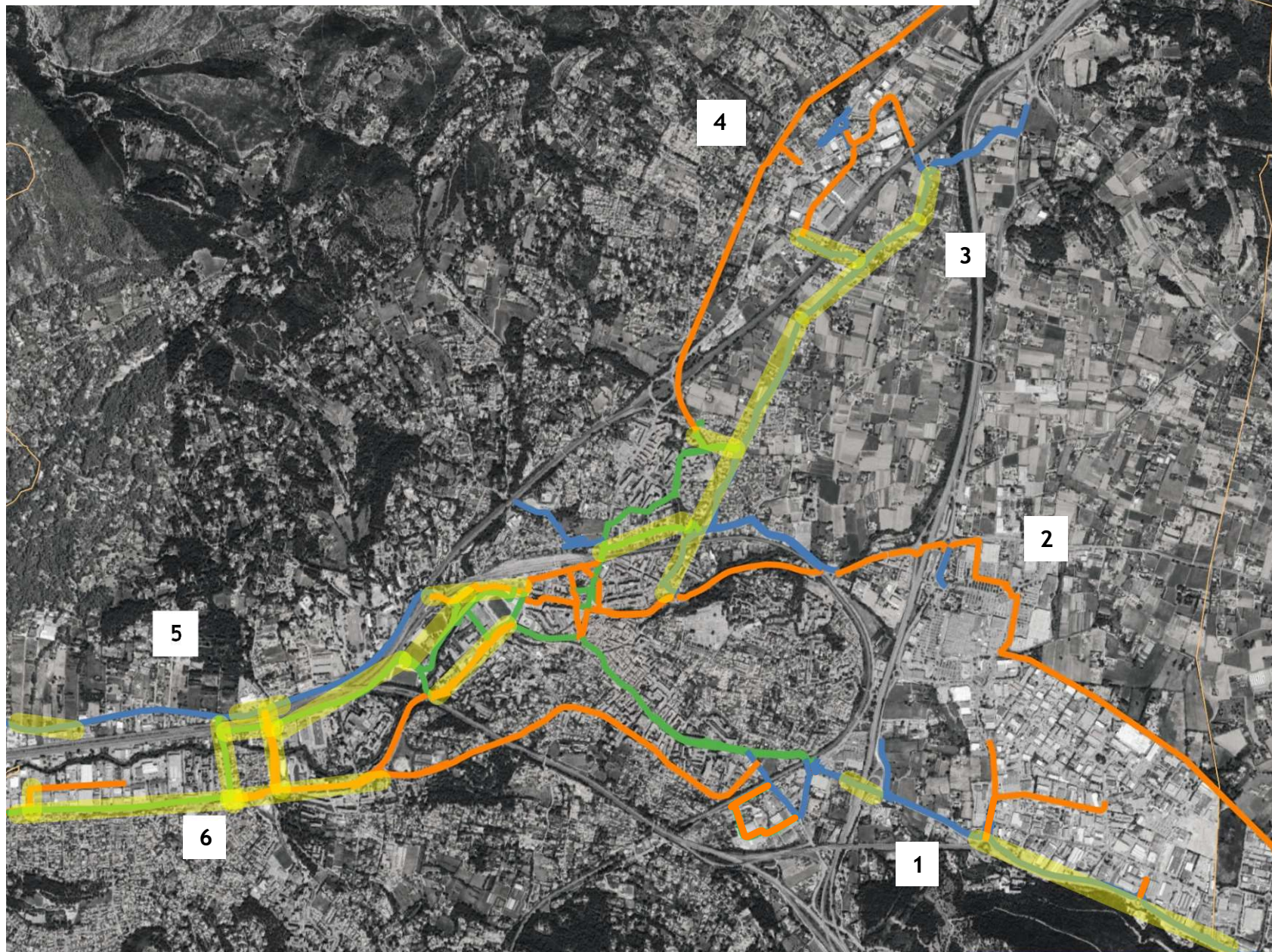


Une première estimation qui ne prend ni en compte une éventuelle approche globale d'urbaniste, ni une requalification à terme de la rue de la République.



Les tronçons à approfondir (PRO) afin de lancer les travaux à court terme

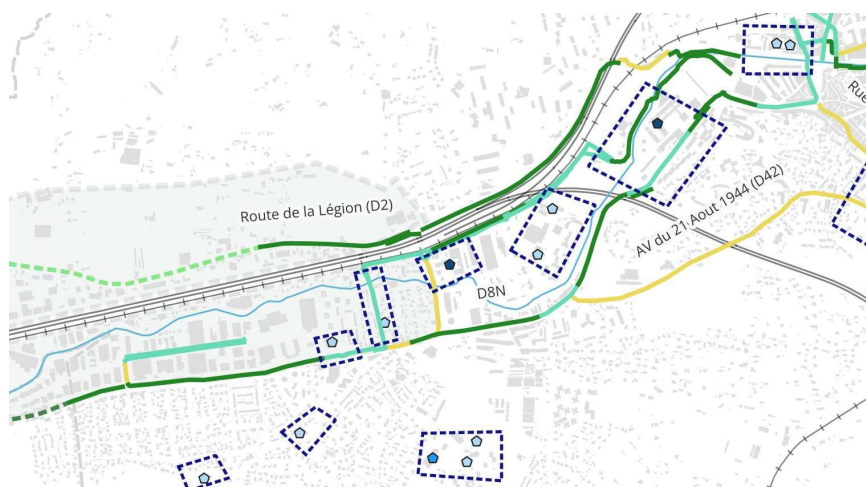
→ créer des continuités, sécuriser l'existant, parfaire ce qui est en cours... pour inciter à faire du vélo. Cf surlignage jaune.



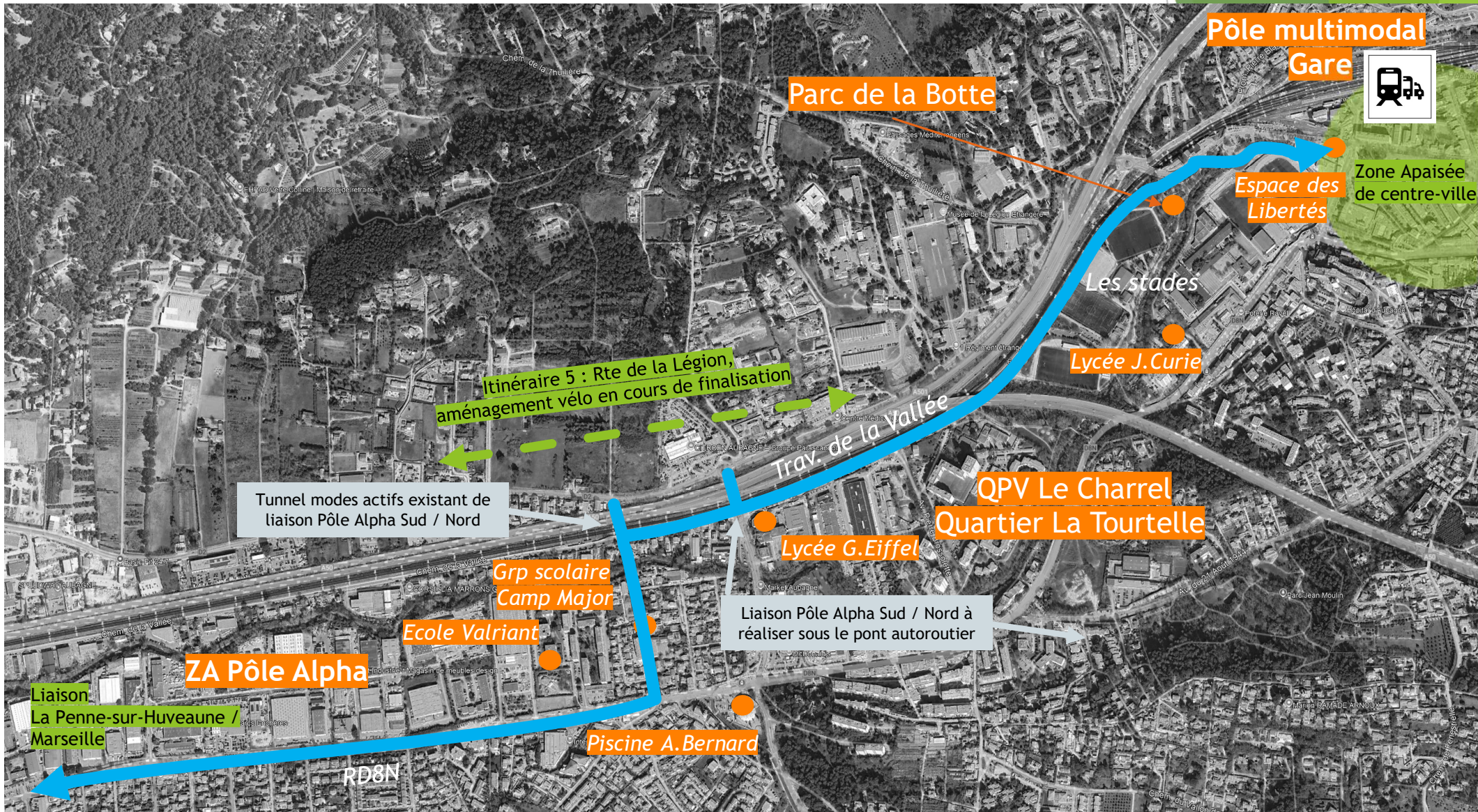
L'itinéraire choisi pour le FEDER : de l'Espace des libertés à Pôle Alpha

Pourquoi ce choix ?

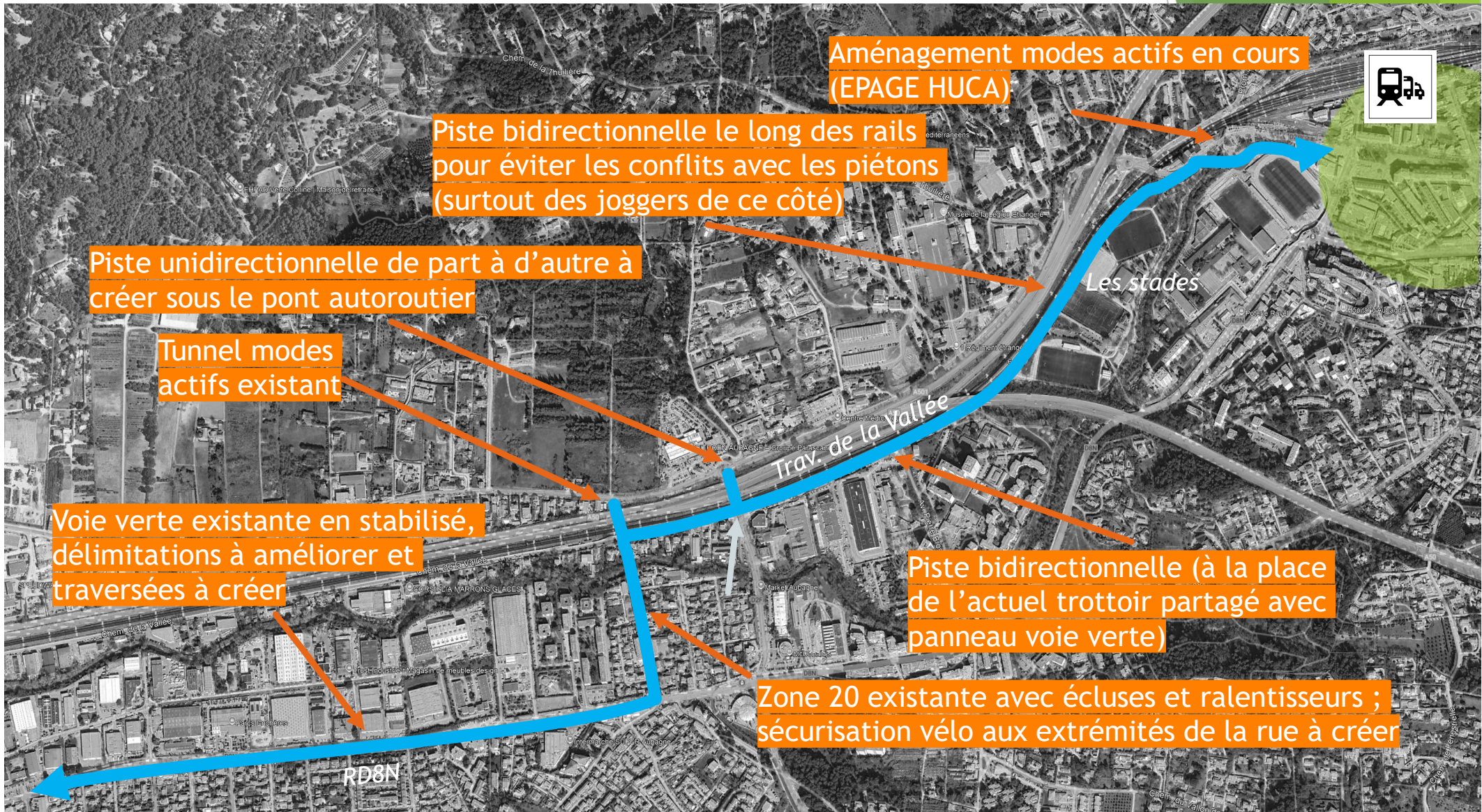
- ▶ Un itinéraire qui relie :
 - ❑ La zone apaisée de centre-ville, avec son PEM Gare, ses liaisons TER, Car, Bus, tram, Val-tram... à 200m de l'Espace des libertés, d'où part l'itinéraire
 - ❑ Le Charrel, le Quartier Prioritaire de la Ville d'Aubagne, et ses environ 300 demandeurs d'emploi (pour qui le vélo est une véritable solution de mobilité inclusive vers l'emploi)
 - ❑ Le Parc de la Botte et la rivière qui le traverse, l'Huveaune
 - ❑ Les différents stades (dont un qui sert au Savoir-Rouler à vélo des écoles aubagnaises) et le Lycée Joliot Curie (1660 élèves)
 - ❑ La Traverse de la Vallée (>500 emplois) et le lycée Pro Gustave Eiffel (360 élèves)
 - ❑ La piscine d'Aubagne, Alain Bernard, et les commerces aux abords (supérette, boucherie, poissonnerie, primeur...)
 - ❑ 4 écoles : école maternelle Antide Boyer, écoles maternelle et élémentaire La Tourtelle, école élémentaire Camp Major, école maternelle Valriant
 - ❑ La Zone d'Activités de Pôle Alpha et ses 624 entreprises (environ 5000 emplois)
- ▶ Une emprise foncière de la Ville, ce qui permet de maîtriser les délais d'engagement des travaux
- ▶ Un itinéraire correspondant au faisceau prédéfini de la V65 régionale (itinéraires 1, 5, 6 du Plan marche et vélo d'Aubagne)



— A Déterminer	▭ Zone d'établissement d'enseignement à pacifier
— Voie Verte travaux planifiés	● Lycée
— Voie Verte à l'étude	● Collège
— Piste Cyclable Travaux Planifiés	○ Ecole Élémentaire / Maternelle
— Bande Cyclable Travaux Planifiés	▭ ZAE Aubagne
— Existant	
— Existant à traiter	



Synoptique des aménagements



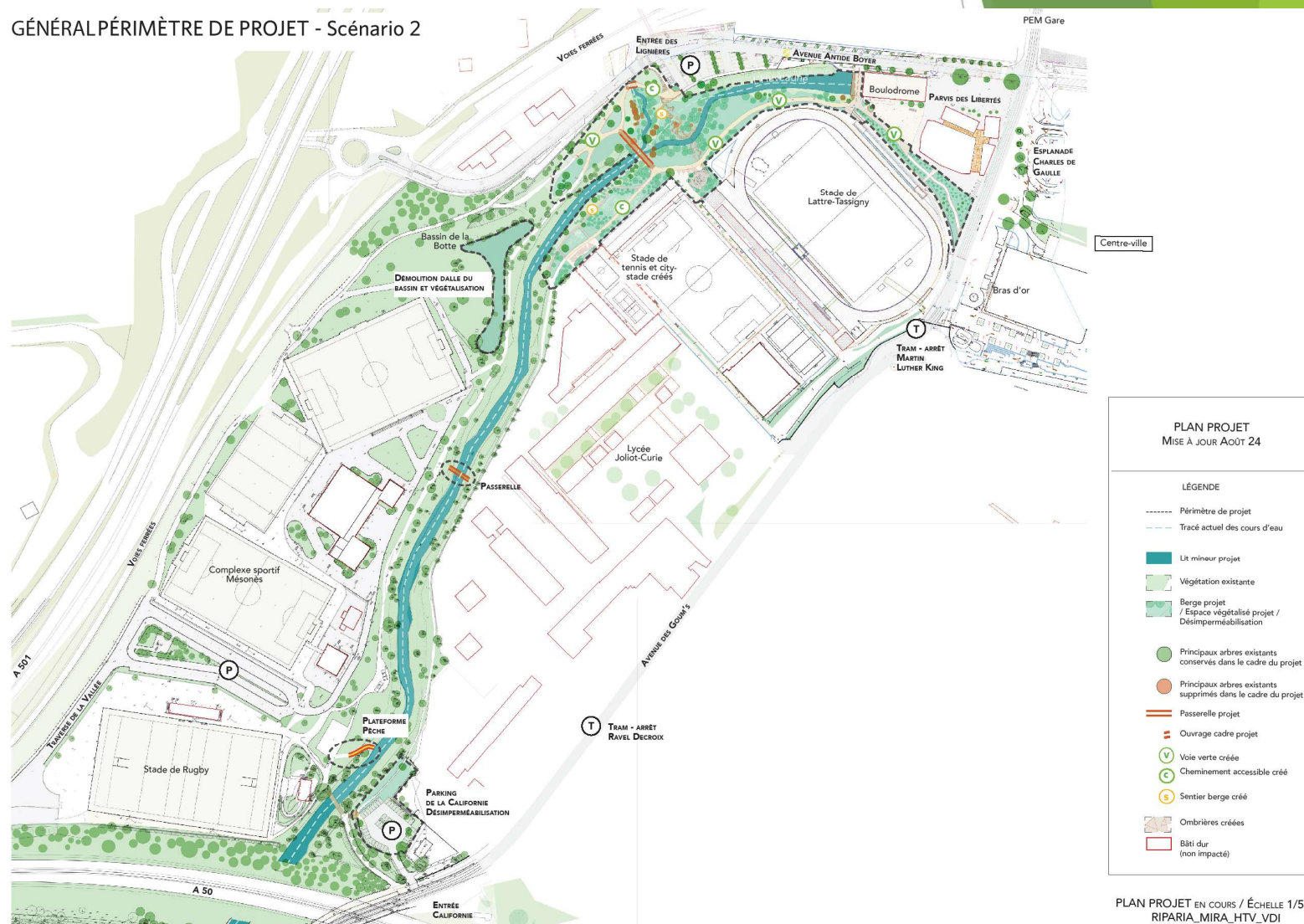
Quelques chiffres et points clé

- ▶ 3 km de long, dont
 - ❑ 600m de nouveaux aménagements en site propre (50% de piste bidirectionnelle sur la partie ouest de la Traverse de la Vallée, et 50% en sortie ouest du parc des stades, en séparation avec les flux piétons)
 - ❑ 2400m d'améliorations (piste sur trottoir, traversées de voie verte existante, tunnel modes actifs, sas vélo piétons d'entrée au parc des stades...)
- ▶ Réseaux :
 - ❑ Réseau électrique non impacté
 - ❑ Réseau hydraulique peu impacté : déplacements de regards, avaloirs
- ▶ Environnement / indicateurs :
 - ❑ Choix d'un itinéraire préservé du trafic au maximum
 - ❑ Etude des impacts prévus avec le MOE sélectionné (exemple : étude phyto-sanitaire des arbres du parc des stades)
 - ❑ Report modal estimé à terme à 15% sur cet axe de déplacements du quotidien, soit environ 4000 trajets voitures d'environ 4 km / jour, soit pour 100g de CO2 / km en moyenne, une économie d'environ 400t de CO2 / an.
 - ❑ Remarque : un éco-compteur Citeos amovible (qui se branche sur candélabres) est déjà en place sur l'itinéraire en limite de La penne-sur-Huveaune. Celui-ci sera transféré de AMP à la Ville d'Aubagne, qui pourra alors le déplacer sur l'itinéraire, en le mettant par exemple au niveau de la RD8N en début de voie verte, ou sur la traverse de la Vallée (2 emplacements à tester, voire davantage pour vérifier les usages).

Aménagement des berges de l'Huveaune en cours

- ▶ Le projet est mené par l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Huveaune-Côtiers-Aygalades
- ▶ En mai 2025, les travaux sont en cours (finalisation prévue avant la fin 2025) : l'accès depuis le boulo-drome / Espace des libertés et une passerelle modes actifs (à l'ouest du stade de Lattre-Tassigny) sont prévus

GÉNÉRAL PÉRIMÈTRE DE PROJET - Scénario 2





Entrée Antide Boyer - PMR
Belvédère

Entrée boulodrome - PMR
Belvédère

Coulée
verte

Aire de pause
Ombrières
Jeux enfants

Végétalisation
rive gauche

Aire de pause
Ombrière

Mairie d'Orange / VILLE D'AUBAGNE

Etude cyclables ville d'AUBAGNE

AVP / PRO
Secteur 2

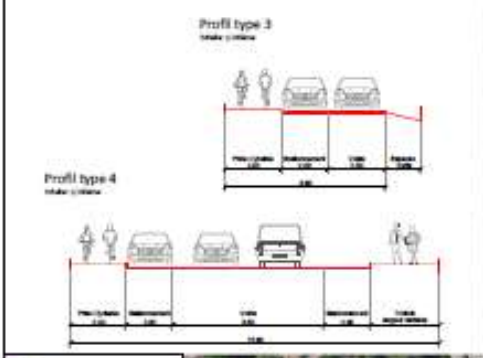
1000 40 (000)

N°	Intitulé	État de	Cont. de	Statut de

Objet de l'étude: ... Echelle: 1:10000

Mairie d'Orange

100 Avenue de la République
13100 AUBAGNE
04 91 91 11 11
www.duvinnov.com



Mairie d'Orange / VILLE D'ORANGE

Etude cyclables ville d'AUBAGNE

AVP / PRO
Secteur 3

Plan de plan

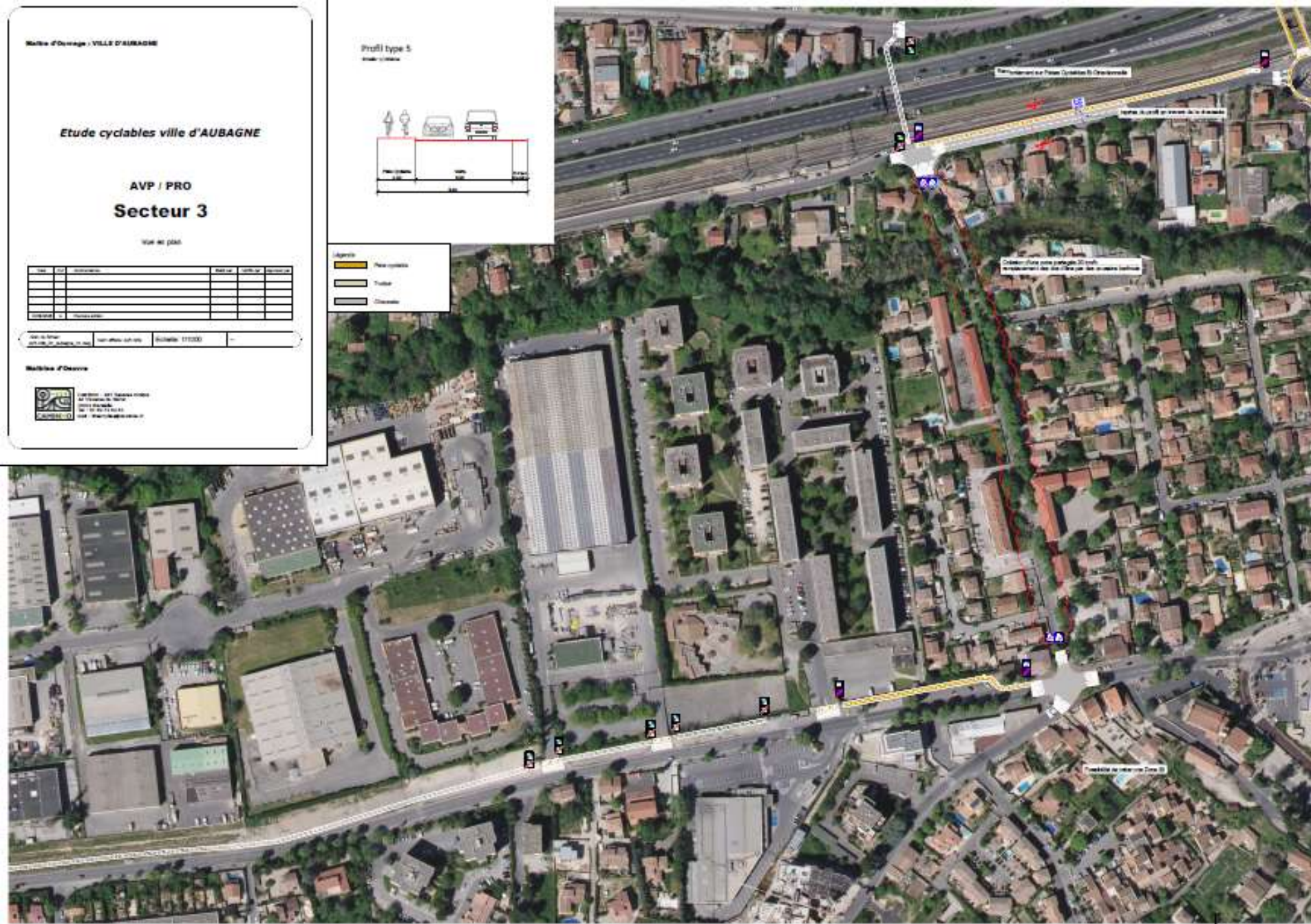
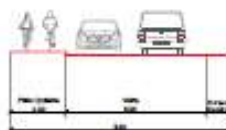
N°	Objet	Date	Statut	Version

App. de plan
Mairie d'Orange, 11 rue
Mairie d'Orange, 11 rue
N° 11000

Mairie d'Orange



Profil type 5
Voie urbaine



Création d'une piste partagée 30 km/h
aménagement de la voirie par des travaux isolés

Projet de traversée D94

Aménagement de l'axe Départementale 94

Rue de la République

Mairie d'Orange - VILLE D'AUBAGNE

Etude cyclables ville d'AUBAGNE

AVP / PRO
Secteur 4

Voir au plan

N°	CD	Description	Statut	Surface	Observations

Projet de loi n° 2017-105 du 17 janvier 2017, art. 10, § 1
Schéma n° 11000

Mairie d'Orange



Orange - 83100 Orange Cedex 01
04 78 50 00 00
www.orange.fr

Legend:

- Révisibilité
- Tronçon
- Chemin



Le PRO du projet (version 1)

ETUDES AVP Aménagements Cyclables Aubagne - ESTIMATIONS

Désignation des prix	U	Prix Unitaire HT	Secteur Parc		Traverse de la Vallée		Giratoire et D2f sous autoroute		Traverse du Chemin de fer		Avenue Barbaroux et traversée sous autoroute		D8N		Montant HT
			Qté brute	Montant HT	Qté brute	Montant HT	Qté brute	Montant HT	Qté brute	Montant HT	Qté brute	Montant HT	Qté brute	Montant HT	
Prestations générales															
Installations de chantier et constat d'huissier	ftt		1	3 000,00 €	1	12 000,00 €	1	3 000,00 €	1	12 000,00 €	1	3 000,00 €	1	3 000,00 €	81 000,00 €
Balísage et signalisation	ftt		1	2 500,00 €	1	6 000,00 €	1	2 000,00 €	1	6 000,00 €	1	2 000,00 €	1	2 000,00 €	
Etudes d'exécution	ftt	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	3 000,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	
PAQ	ftt	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 500,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	
DOE - Plans de récolement	ftt	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	2 000,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	1	1 200,00 €	
Sous-total prestations générales				9 100,00 €		24 500,00 €		8 600,00 €		21 600,00 €		8 600,00 €		8 600,00 €	
Travaux préparatoires															
Engagement des entreprises (technico-commercial, levage d'obstacles, exécution provisoire...)	ftt	2 000,00 €	1	2 000,00 €	1	2 000,00 €	0	0,00 €	1	0,00 €	0	0,00 €	1	2 000,00 €	
Marquage et piquetage des réseaux	m²	2,40 €	200	480,00 €	2000	4 800,00 €	1000	2 400,00 €	1000	2 400,00 €	400	960,00 €	400	960,00 €	20 700,00 €
Localisation de réseau enterré par procédé sans fouille	m²	3,00 €	200	600,00 €	200	600,00 €	200	600,00 €	200	600,00 €	100	300,00 €			
Sous-total travaux préparatoires				3 080,00 €		7 400,00 €		3 000,00 €		3 000,00 €		1 260,00 €		2 960,00 €	
Terrassements et démolitions															
Abattage et dessouchage d'arbres	U	500,00 €	4	2 000,00 €		0,00 €		0,00 €							
Dépose diverses (poteaux, potelets, panneaux...)	ftt	3 600,00 €	1	3 600,00 €		3 600,00 €	1	3 600,00 €	1	3 600,00 €	1	3 600,00 €	1	3 000,00 €	
Dépose de bordures existantes	ml	20,00 €		0,00 €	400	8 000,00 €	80	1 600,00 €	120	2 400,00 €		0,00 €	50	1 000,00 €	
Démolition de chaussée	m²	25,00 €		0,00 €	200	5 000,00 €		0,00 €	60	1 500,00 €	100	2 500,00 €		0,00 €	
Démolition de trottoir	m²	30,00 €	200	6 000,00 €	1930	57 900,00 €	1200	36 000,00 €	530	15 900,00 €		0,00 €	200	6 000,00 €	
Rabotage	m²	10,00 €		0,00 €	900	9 000,00 €	1200	12 000,00 €	700	7 000,00 €	40	400,00 €	600	6 000,00 €	
Déblais	m3	72,00 €	200	14 400,00 €	100	7 200,00 €	40	2 880,00 €	40	2 880,00 €		0,00 €	0	0,00 €	
GNT 0/80	m3	42,00 €	50	2 100,00 €	40	1 680,00 €	10	420,00 €	10	420,00 €		0,00 €		0,00 €	
GNT 0/31,5	m3	48,00 €	100	4 800,00 €	80	3 840,00 €	30	1 440,00 €	30	1 440,00 €		0,00 €	0	0,00 €	
Sous-total terrassements et démolitions				32 900,00 €		96 220,00 €		57 940,00 €		35 140,00 €		6 500,00 €		16 000,00 €	244 700,00 €
Voirie (Bordures / Revêtements)															
Géotextile	m²	1,80 €	400	720,00 €	200	360,00 €	80	144,00 €	80	144,00 €		0,00 €		0,00 €	
Purges localisées et substitution	m3	96,00 €		0,00 €	20	1 920,00 €		0,00 €	20	1 920,00 €		0,00 €		0,00 €	
Mises à la côte	ftt	1 200,00 €		0,00 €	1	1 200,00 €		0,00 €	1	1 200,00 €		0,00 €	1	1 500,00 €	
Bordures et caniveaux															
Bordures Pavés de Grès Eclatés Clair (séparation PC/trottoir)	ml	264,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	500	132 000,00 €		0,00 €		15 840,00 €	
Bordure béton type T2	ml	48,00 €		0,00 €	400	19 200,00 €	80	3 840,00 €	120	5 760,00 €		0,00 €	60	0,00 €	
Bordure béton type P1	ml	42,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		1 501,00 €	
Bordure béton type P3 limite PC	ml	42,00 €	200	8 400,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	
Coussin berlinois	ftt	3 000,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	4	12 000,00 €		0,00 €	
Revêtements															
Enrobés voirie - BBSG noir 0/10 6cm	m²	30,00 €		0,00 €	1100	33 000,00 €	80	2 400,00 €	700	21 000,00 €	140	4 200,00 €		0,00 €	
Enrobés trottoir - BBSG noir 0/6 4cm	m²	25,00 €	400	10 000,00 €	200	5 000,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00 €	800	20 000,00 €	
Enrobés coloré - Piste cyclable 6cm	m²	60,00 €		0,00 €	2000	120 000,00 €		0,00 €	550	33 000,00 €		0,00 €	360	21 600,00 €	
Sous-total voirie				19 120,00 €		180 680,00 €		6 384,00 €		195 024,00 €		16 200,00 €		60 441,00 €	477 849,00 €
Mobilier urbain															
Potelets	u	132,00		0,00		0,00	16	2 112,00	4	528,00		0,00	30	3 960,00	
Bande podotactile	u	180,00		0,00		0,00	8	1 440,00		0,00		0,00	12	2 160,00	
Glissière bois	ml	264,00	100	26 400,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
Mobilier anti-intrusion véhicules motorisés	U	1 500,00	1	1 500,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
Sous-total mobilier urbain				27 900,00 €		0,00 €		3 552,00 €		528,00 €		0,00 €		6 120,00 €	38 100,00 €
Signalisation Horizontale et Verticale															
Signalisation horizontale															
Marquage Linéaire type	ftt	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	
Continue 3u Bande Cyclable	ml	2,40	900	2 160,00	1500	3 600,00	300	720,00	450	1 080,00	160	384,00	2400	5 760,00	
Discontinue T3 5u Bande Cyclable	ml	2,40	450	1 080,00	1600	3 840,00		0,00	220	528,00	80	192,00	1200	2 880,00	
Zebra	m²	30,00		0,00	10	300,00		0,00	40	1 200,00		0,00		0,00	
Traversée Piétonne / Cycle Résine Blanche + Chevrons	U	192,00		0,00	4	768,00	4	768,00		0,00		0,00	6	1 152,00	
Flèches	U	60,00		0,00	25	1 500,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
Pictogramme Vélo Blanc + Flèche ou chevrons (tous les 50m en aggio) Résine Blanche	U	96,00	18	1 728,00	30	2 880,00	12	1 152,00	12	1 152,00	6	576,00	24	2 304,00	
Signalisation verticale															
Panneaux de signalisation + Mât	ftt	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	1	1 800,00	
	U	300,00	6	1 800,00	8	2 400,00	6	1 800,00	4	1 200,00	10	3 000,00	24	7 200,00	
Sous-total Signalisation				10 368,00 €		18 888,00 €		8 040,00 €		8 760,00 €		7 752,00 €		22 896,00 €	76 704,00 €
Montant HT				102 468,00 €		327 688,00 €		87 516,00 €		264 052,00 €		40 312,00 €		117 017,00 €	939 053,00 €
Divers et aléas (10%)				10 246,80		32 768,80		8 751,60		26 405,20		4 031,20		11 701,70	93 905,30
Montant total HT				112 714,80		360 456,80		96 267,60		290 457,20		44 343,20		128 718,70	1 032 958,30

Le planning

- ▶ Attribution fonds FEDER : octobre 2025
- ▶ De fin 2025 au 31/05/2026 :
 - Appel d'offre pour choisir une Maîtrise d'œuvre (MOE)
 - Etudes complémentaires (relevés topo)
- ▶ 06/2026 à 06/2027 : études par le MOE pour produire un DCE travaux, appel d'offres travaux
- ▶ 06/2027-31/12/2029 : préparation travaux, travaux, solde

Remarque : le planning prévoit de la souplesse au démarrage (selon la date d'attribution de la subvention FEDER) et sur la phase de préparation et réalisation des travaux (8 mois à 1 an maximum, en principe)

Merci

VILLE D'AUBAGNE

Solène Mattlin

06 25 62 44 63

solene.mattlin@aubagne.fr

MOBILIDEES

Rébecca Dukiel

07 61 97 83 72

rdukiel.mobilidees@gmail.com

MOUVinnov

Nicolas Picheral

06 42 41 94 52

npicheral@mouvinnov.com